



COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE

PLAN ENERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)



Vufflens-la-Vie !

Avant-propos de la Municipalité

Les rapports répétés des expert-e-s du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) le démontrent, notre climat change et ces changements sont dus aux activités humaines. Si aucune action n'est entreprise, la trajectoire actuelle des émissions de gaz à effet de serre (GES) nous amène à un réchauffement planétaire de 3 à 5 °C d'ici la fin du siècle. Or nous savons qu'un réchauffement planétaire de plus de 1,5 °C provoquera des dommages humains, économiques et écologiques massifs. La Suisse, le canton de Vaud et notre commune sont touchées par les changements en cours et à venir. En Suisse, la hausse des températures a déjà atteint +2.5 °C¹, soit nettement plus que la moyenne mondiale (c'est notamment dû au caractère montagnoux de notre pays). C'est une certitude, **il est devenu urgent de s'attaquer aux enjeux climatiques à tous les niveaux.**

Les communes ont un rôle important à jouer dans la réponse à ces enjeux. Outre leur devoir d'exemplarité, elles ont de nombreuses responsabilités dans les domaines de la **réduction** des émissions de GES (énergie, mobilité, achats publics, etc.) et de l'**adaptation** aux changements climatiques (gestion des espaces verts ou des cours d'eau, protection de la population, etc.). De plus en plus de communes vaudoises l'ont bien compris et sont engagées dans des démarches proactives.

Une action ambitieuse en matière climatique constitue une **opportunité économique**². Elle réduit la dépendance à l'importation d'énergie fossile (mazout, gaz naturel) et ouvre de nouveaux marchés aux entreprises de nos régions (isolation des bâtiments, cleantechs, etc.). Elle permet d'**éviter des coûts futurs** (on parlera des coûts de l'inaction³) : investir maintenant, c'est éviter des coûts bien plus importants ces prochaines décennies (pertes économiques dues aux catastrophes naturelles, décès, coûts de la santé et baisse de la productivité en lien avec la chaleur, etc.)

La mise en place de mesures pour lutter contre le réchauffement climatique et pour s'adapter aux changements climatiques implique également des conséquences positives à court et moyen terme dans plusieurs domaines, avec de **multiples bienfaits pour la qualité de vie** (amélioration de la qualité de l'air, sécurisation des espaces publics, amélioration paysagère, etc.).

En conséquence et pour toutes ces raisons, notre Municipalité affirme ici sa volonté de participer à l'effort collectif dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle s'engage également pour limiter les effets du réchauffement climatique sur la qualité de vie et la santé de sa population, et de l'impliquer et l'informer régulièrement sur les actions en cours.

Le présent Plan énergie et climat communal (PECC) concrétise cette volonté. Il a été élaboré en suivant le modèle proposé par l'Etat de Vaud dans le cadre du programme PECC. Il s'agit d'un document de planification directrice, qui donne un fil conducteur aux décisions communales en matière d'énergie, de climat et de durabilité pour les trois prochaines années.

¹ Depuis la période de référence préindustrielle. MétéoSuisse, [Décennie la plus chaude depuis le début des mesures, 18.01.2021](#)

² Le dernier [rapport de la Commission mondiale sur l'économie et le climat](#) (GCEC, 2018) estime qu'avec une action forte pour le climat, il y a un potentiel global de gains économiques directs de 26'000 milliards USD d'ici 2030.

³ Selon le [rapport de l'OCDE sur les conséquences économiques des changements climatiques](#) (2016), si la hausse des températures se poursuit, la perte du PIB pourrait atteindre 10 % à la fin du siècle

Table des matières

AVANT-PROPOS DE LA MUNICIPALITE	2
1. INTRODUCTION.....	4
Les enjeux sur le territoire cantonal.....	4
La nécessité d'une action cohérente à tous les niveaux.....	5
2. ETAT DES LIEUX	6
La commune en bref.....	6
Profil climatique	9
Profil énergétique	14
3. VISION ET OBJECTIFS.....	15
Vision à l'horizon 2050	15
Objectifs à l'horizon 2030.....	15
4. PLAN D'ACTION	16
Actions du bloc Transversal.....	17
Actions du bloc Energie et mobilité	18
Actions du bloc Adaptation aux changements climatiques.....	20
5. GOUVERNANCE ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE.....	21
Gouvernance.....	21
Sources de financement.....	21
Suivi de la mise en oeuvre.....	22
6. COMMUNICATION DU PECC	22
7. CONCLUSION.....	22
8. ANNEXES.....	23
Annexe 1 : Profil énergétique communal	
Annexe 2 : Bilan carbone communal	
Annexe 3 : Tableau de suivi des actions complété par la Municipalité	
Annexe 4 : Boîte à idées d'évènements	
Annexe 5 : Synthèse de la démarche participative	
Annexe 6 : Sondage à la population	
Annexe 7 : Données supplémentaires sur l'agriculture, la gestion des eaux et des forêts à Vufflens-la-Ville	
Annexe 8 : Canopée urbaine à Vufflens-la-Ville	

1. Introduction

Les enjeux sur le territoire cantonal

a. Les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire vaudois

Selon l'état des lieux des émissions de GES à l'échelle du territoire vaudois, les principales sources d'émissions sont l'utilisation de véhicules à moteur pour les déplacements (total carburants : 41 % des émissions) et l'énergie utilisée dans les bâtiments pour le chauffage et la production d'eau chaude (total combustible : 38 % des émissions). L'agriculture émet 11 % de GES et le reste des émissions provient des procédés industriels, de l'utilisation du sol et de la gestion des déchets.

La Commune de Vufflens-la-Ville a des leviers d'action et des responsabilités importantes pour contribuer à l'effort de réduction des émissions de GES, en particulier dans les domaines de l'énergie et de la mobilité. Les principaux postes d'émissions sur le territoire de la commune sont identifiés dans la partie 2 du présent document.

Répartition des émissions de GES (CO₂-équivalent) à l'échelle du territoire cantonal (données 2015).²

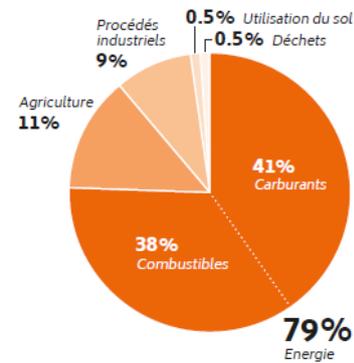


Fig. 1 : Répartition des émissions de GES (données 2015)

b. Les effets du changement climatique à l'échelle du territoire vaudois

Les changements climatiques sont déjà visibles et vont se renforcer à l'avenir. Ils se caractérisent par des étés très secs et plus chauds, des journées tropicales plus nombreuses, de fortes précipitations et des hivers peu ou pas enneigés à basse et à moyenne altitude⁴. Ces modifications du climat sont susceptibles d'entraîner des impacts irréversibles, tels que la disparition de certaines essences forestières (épicéa par exemple), une perte importante de la biodiversité, une augmentation des décès en période de canicules, des pénuries d'approvisionnement en eau ou encore des conséquences économiques très marquées pour de nombreux secteurs.

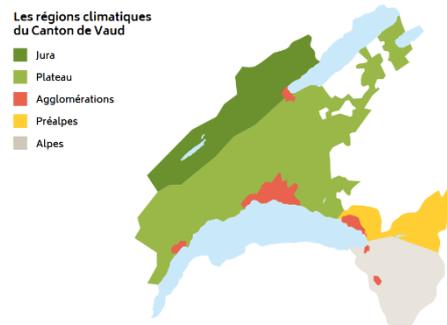


Fig. 2 : Les 5 régions climatiques du Canton de Vaud

Les changements climatiques évalués pour le Canton de Vaud⁵ sont comparables à ceux envisagés au niveau national. Toutefois, la diversité géographique du territoire cantonal (altitude, type de végétation, déclivité, etc.) implique de tenir compte des conséquences climatiques différenciées selon les régions climatiques (Jura ; Plateau ; Alpes et Préalpes ; Agglomérations). A titre d'exemple, les mesures liées à une intensification des sécheresses estivales seront distinctes en plaine (besoins d'irrigation pour l'agriculture, débit minimum des cours d'eau pour la faune aquatique), en montagne (état des forêts protectrices contre les dangers naturels, le feu etc.) ou en milieu urbain (îlots de chaleur).

Pour minimiser les risques et augmenter la résilience du territoire, la Commune de Vufflens-la-Ville a des leviers et des responsabilités importantes dans des domaines tels que la biodiversité, la prévention et la gestion des dangers naturels et des cours d'eau. Les principaux enjeux d'adaptation sur le territoire de la commune sont identifiés dans la partie 2 du présent document.

⁴ National Center for Climate Services NCCS, CH2018 – Scenarios climatiques pour la Suisse, <https://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/changement-climatique-et-impacts/scenarios-climatiques-suisse.html>

⁵ Changements climatiques du Canton de Vaud - Synthèse et Annexes

La nécessité d'une action cohérente à tous les niveaux

Niveau fédéral

La Confédération a ratifié l'Accord de Paris de 2015, s'engageant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour la limiter à 1.5 °C. Ce faisant, elle s'est engagée à diminuer de moitié les gaz à effet de serre émis à l'intérieur des frontières suisses d'ici à 2030 par rapport à leur niveau de 1990, avec la possibilité de réaliser jusqu'à 40 % de ces réductions à l'étranger. En août 2019, prenant acte des derniers travaux du GIEC, le Conseil fédéral s'est engagé à viser zéro émission nette dès 2050. Les politiques énergétiques et climatiques fédérales doivent notamment permettre d'atteindre cet objectif.

La Stratégie énergétique 2050 a pour objectif de réduire de 54 % la consommation d'énergie finale par habitant-e par an d'ici à 2050 – année de référence 2000 – en améliorant l'efficacité énergétique et en accélérant le développement des énergies renouvelables, ainsi qu'à sortir progressivement du nucléaire. Le peuple suisse a accepté en 2017 la loi révisée sur l'énergie pour mettre en œuvre cette stratégie. Le 1^{er} janvier 2018, la nouvelle loi et les dispositions d'exécution sont entrées en vigueur.

Niveau cantonal

Le Canton de Vaud a quant à lui adopté en 2019 sa nouvelle Conception cantonale de l'énergie (CoCEn). Elle a pour objectif de réduire la consommation d'énergie finale par habitant-e de 44 % en 2035 et de 57 % en 2050, par rapport à l'année de 2000. Elle vise également un approvisionnement énergétique couvert à 35 % par des énergies renouvelables en 2035 et à 50 % en 2050⁶.

Le Plan climat vaudois 1^{ère} génération, adopté en juin 2020, vise une réduction de 50 % à 60 % des émissions de GES du territoire cantonal d'ici 2030, avec comme année de référence 1990. La neutralité carbone est visée d'ici à 2050. Afin d'atteindre ces deux objectifs, les objectifs 2035 de la CoCEn ont été ramenés à 2030. Pour l'adaptation, les objectifs sont à la fois de préparer les systèmes humains (santé, économie) et naturels (biodiversité, sol, eau, forêt, etc.) aux effets des changements climatiques et en réduire les vulnérabilités⁷. L'atteinte des objectifs cantonaux ne sera possible qu'avec les efforts de l'ensemble de la collectivité, qu'il s'agisse des communes, des entreprises ou des citoyennes et citoyens.

Depuis juin 2023, l'Etat et les communes doivent, dans l'exercice de leurs tâches, atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 au plus tard. A cette fin, ils élaborent des plans d'action avec des objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040, selon l'article 179b de la Constitution vaudoise.

Niveau communal

Les communes ont des leviers importants en matière de réduction des émissions et d'adaptation aux changements climatiques. Leur proximité avec la population et leurs connaissances fines du territoire en font des partenaires indispensables à l'atteinte des objectifs climatiques fédéraux et cantonaux. Afin de les soutenir dans l'élaboration d'une politique énergétique et climatique cohérente et ambitieuse, le Plan climat vaudois a prévu des mesures d'accompagnement ciblées.

Le présent Plan énergie et climat communal (PECC) s'appuie sur les outils et ressources mises à disposition par le Canton. Il est structuré comme suit :

- ❖ Un état des lieux (partie 2) est d'abord réalisé pour dresser le profil énergétique et climatique du territoire communal.
- ❖ Sur cette base, la vision à long terme et les objectifs à moyen terme que se donne la Municipalité sont détaillés (partie 3).

⁶ Ces objectifs ont été fixés en 2017 pour le Programme de législature 2017-22. Au vu des enjeux climatiques, il est probable que ces objectifs devront être revus à la hausse au cours des prochaines années.

⁷ Fait qu'un-e individu-e, une espèce ou un milieu subisse un dommage en lien avec une perturbation, notamment environnementale ou climatique.

- ❖ Un plan d'action concret sur trois ans est ensuite détaillé (partie 4) autour de trois axes : mesures transversales ; mesures énergétiques et de réduction ; mesures d'adaptation.
- ❖ Enfin la gouvernance et le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions (partie 5), ainsi que sa communication auprès de la population (partie 6), sont présentés.

2. Etat des lieux

La commune en bref

Présentation du territoire

La commune de Vufflens-la-Ville, située dans le district du Gros-de-Vaud, recense 1334 habitant-e-s au 31.12.2022 pour une superficie de 538 ha, dont environ 130 hectares de forêt (24%) et 320 hectares agricoles (60%). Les zones d'habitations et zones mixtes représentent 36 hectares (7%). Une importante partie des zones d'habitations est de faible densité (voir fig. 3, en jaune clair).

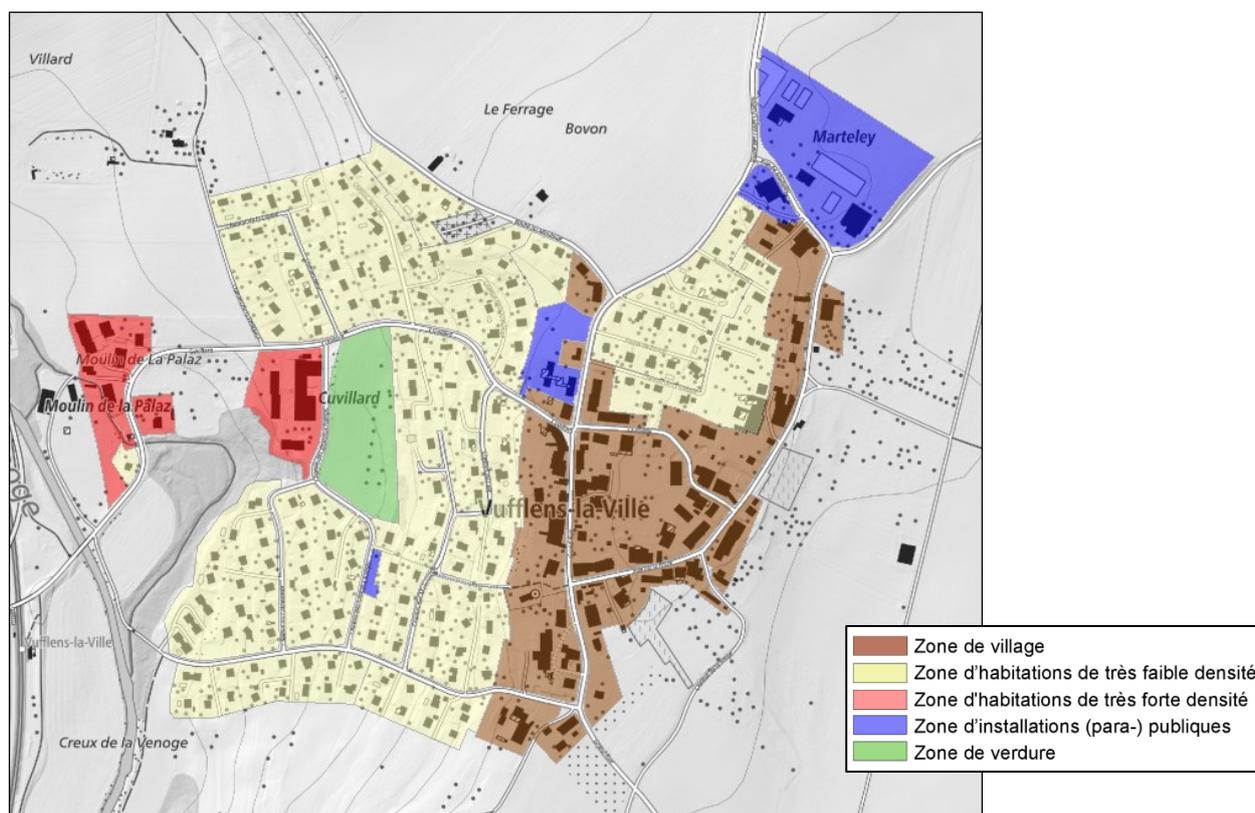


Fig. 3 : Aménagement du territoire du chef-lieu de la Commune de Vufflens-la-Ville (fond:<https://www.geo.vd.ch/>)

Vufflens-la-Ville a des frontières communes avec Penthaz, Sullens, Mex, Bussigny, Aclens et Gollion, dont la frontière est marquée par la Venoge (voir fig. 5).

La surface affectée en zone d'activité représente environ 16 hectares (3%). En effet, malgré le caractère rural dominant de la Commune, de grandes entreprises y sont implantées, au niveau de la zone industrielle En Faraz, au sud-est de la Commune, et de la zone industrielle de la Plaine, au sud-ouest de la Commune (entourées en jaune sur fig. 4), partiellement sur la Commune d'Aclens. Cette dernière constitue un des onze pôles de développement cantonal et est desservie par la voie ferrée et par la

route RC177, d'accès direct à l'autoroute A1. Ces zones industrielles accueillent des entreprises actives dans la fabrication de machines, le transport, le recyclage, la construction ou la formation.

Des informations supplémentaires sur l'agriculture et la gestion des eaux et des forêts sur le territoire communal sont disponibles en annexe 7.

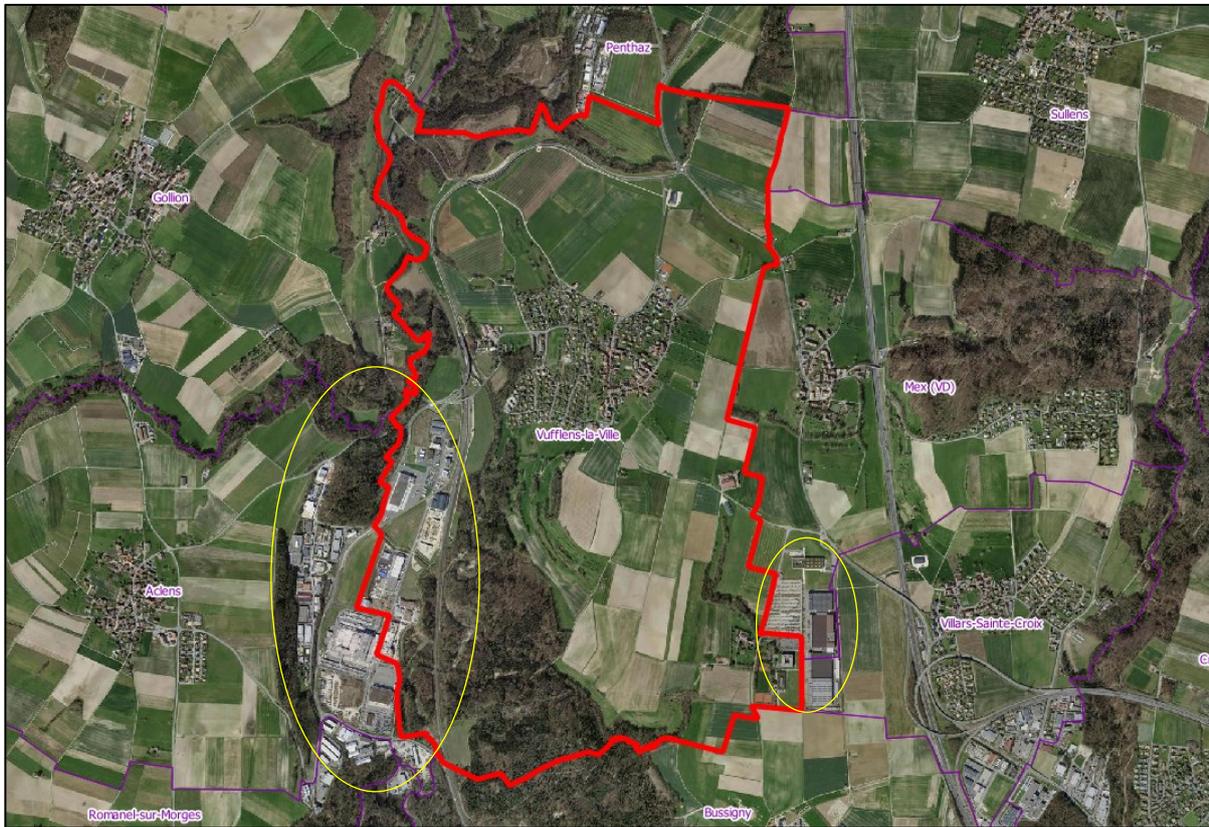


Fig. 4 : Photo aérienne de la Commune de Vufflens-la-Ville (en rouge) et deux zones industrielles (en jaune) (fond:<https://www.geo.vd.ch/>)

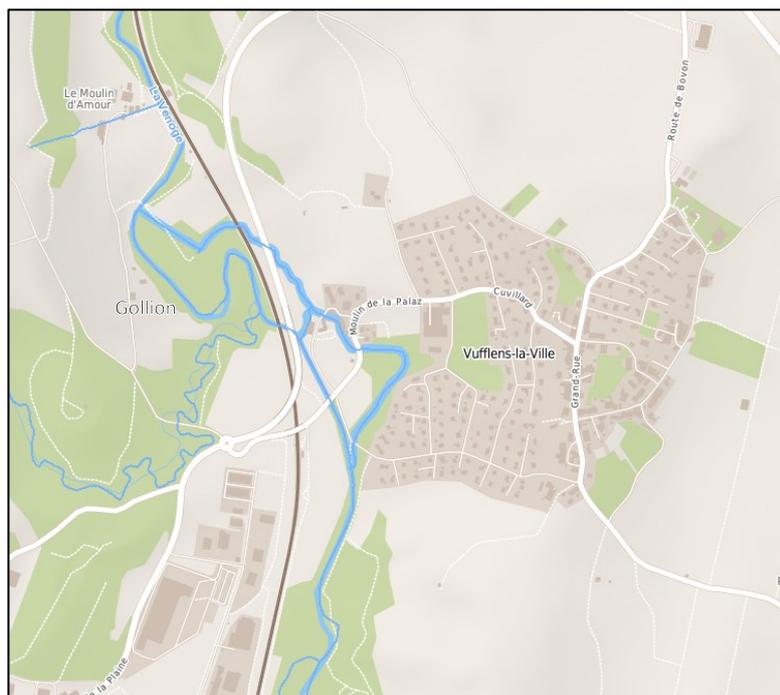


Fig. 5 : La Venoge, circulant à l'ouest de la Commune de Vufflens-la-Ville (fond:<https://www.geo.vd.ch/>)

Démarches existantes en matière d'énergie, de climat et de durabilité

La Commune de Vufflens-la-Ville ou ses habitants ont déjà mené différentes actions.

Vie politique et administration

Des membres de la Municipalité ont participé aux rencontres Canton/Communes organisées par le bureau de la durabilité en 2022. Un membre du personnel communal a suivi une formation pour pratiquer l'entretien des espaces verts de façon plus respectueuse de l'environnement.

Cohésion sociale, manifestations et déchets

Des actions de sensibilisation à la question des déchets sont menées depuis plusieurs années à Vufflens-la-Ville, à l'école ou via la manifestation "coup de balai" adressée à l'ensemble des habitants. Une déchetterie communale permet des possibilités de tri pour plusieurs catégories de déchets disposant de filières propres (verres, aluminium, PET, papier, cartons, huiles, capsules de café, déchets de cuisine, etc.). La Compostière d'En Faraz prend en charge les déchets de jardin (gazon, feuilles, sciures, marc de café et de thé, coquilles d'œufs, fleurs, plantes d'appartement, etc.) ainsi que de petites quantités de déchets inertes.

Production alimentaire locale et circuits courts

En plein cœur du site de BOBST Mex SA se trouve la "Ferme du Goupil", une ACP ("Agriculture Contractuelle de Proximité"). Elle propose pour les inscrits des paniers de légumes variés et biologiques tout au long de l'année. La famille Duvoisin propose différents produits de la ferme via un self-service. L'Ecurie de la Venoge propose également un marché à la ferme avec huile, farine, miel et autre produit de leur production.

Mobilité et sécurité

La Commune a mis en place en 2021 des aménagements permettant de limiter la dépose "sauvage" d'enfants à l'école. Une ligne de pédibus a été inaugurée en juin 2021.

Eaux de surface

De façon générale lors d'une demande de permis de construire, la Commune incite à privilégier des places de parc permettant l'infiltration des eaux météoriques.

Eau potable

Le réseau intercommunal d'eau potable (EIEVMV) est bien tenu et même en période de forte canicule, le niveau ne baisse qu'en très faible quantité pour se reconstituer dans de très brefs délais.

Îlots de chaleur et biodiversité

Une dizaine d'arbres ont été plantés sur le territoire communal ces 3 dernières années, et douze arbres supplémentaires ont été plantés en 2021 au niveau de la place de pic-nic et de l'aire de jeux située en Marteley.

En période de canicule, des appels réguliers sont passés aux personnes vulnérables et des informations de sensibilisation sont transmises via le journal local.

Energie

Les plafonds et les fenêtres des bâtiments scolaires ont été isolés en 2013.

Ces actions menées sur le territoire de la commune de Vufflens-la-Ville s'inscrivent d'ores et déjà dans l'état d'esprit du PECC.

Profil climatique

Le profil climatique de la Commune de Vufflens-la-Ville a été réalisé en 2022 sur la base des outils fournis par le Canton (cf. Annexe 2). Ceux-ci s'appuient sur des données fédérales, en particulier pour les informations sur la consommation des habitants, des données cantonales de la DGE-DIREN pour certains aspects énergétiques, et des données de niveau communal (agriculture, eaux usées). Une partie des données de niveau communal récentes ont été directement transmises au bureau Impact-Concept SA par la Commune de Vufflens-la-Ville afin d'être intégrées à l'outil de réalisation du bilan carbone simplifié (déchets, achats de l'administration, consommation électrique de l'éclairage public, p. ex.).

Le bilan carbone simplifié donne les indications de base nécessaires à la bonne compréhension des principaux postes d'émissions de GES (volet 1) et des principaux enjeux d'adaptation (volet 2) sur le territoire de la commune.

Volet 1 : Principaux postes d'émissions de GES

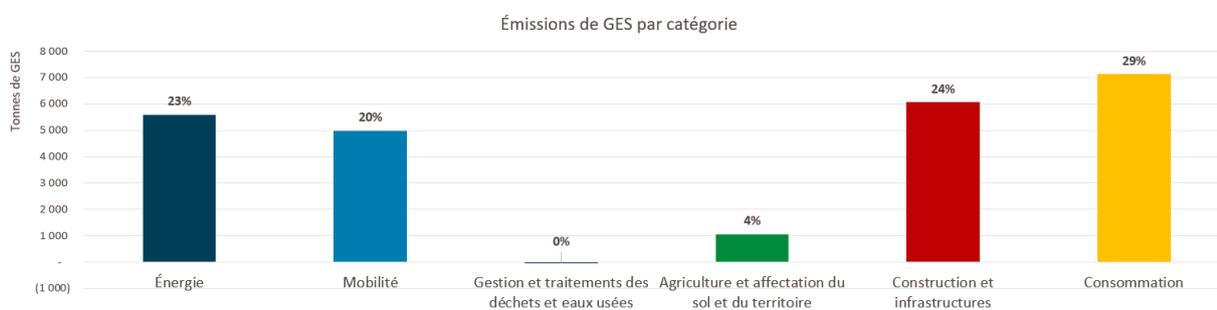


Fig. 6 : Emissions de GES par catégorie pour la commune de Vufflens-la-Ville, extrait du bilan carbone simplifié

Les émissions de GES territoriales de la commune de Vufflens-la-Ville sont en premier lieu liées au volet « Consommation », qui inclut l'alimentation et les boissons, les biens et services en général comme les vêtements, les loisirs, la culture mais aussi la santé (données fédérales) et enfin les émissions liées au domaine du numérique (données Quantis). Ce résultat est cohérent et plutôt usuel, dans la mesure où une grande partie des émissions de GES de la Suisse est externalisée.

Le domaine des constructions et infrastructures représente 24 % des émissions de GES. Ce chiffre est basé sur les données de l'OFS sur les investissements dans la construction sur l'année 2019 dans le domaine privé.

La mobilité (données cantonales et fédérales) représente un cinquième des émissions de GES du territoire, avec au sein de celle-ci la voiture (69%) et l'avion (29%) comme principales sources d'émission.

L'énergie (chauffage, ECS, électricité) représente 23% des émissions de GES de Vufflens-la-Ville. La gestion et le traitement des déchets et eaux usées, l'agriculture et l'affectation du sol, ainsi que les constructions et infrastructures représentent environ 4% des GES. En effet, en comparaison avec l'utilisation directe d'énergies fossiles dans les domaines de l'énergie et la mobilité, les constructions privées et l'affectation du sol dans le périmètre de la commune représentent des ordres de grandeurs plus faibles en termes d'émissions, mais ces aspects peuvent avoir un impact significatif sur la biodiversité par exemple. La fraction forestière de la commune, comptabilisée négativement dans le bilan carbone, permet en outre de « compenser » une petite partie des émissions liées aux pratiques

agricoles. Les déchets recyclés sont également comptabilisés négativement dans le bilan carbone, réduisant ainsi la part d'émissions de GES des déchets en général dans les résultats de l'étude.

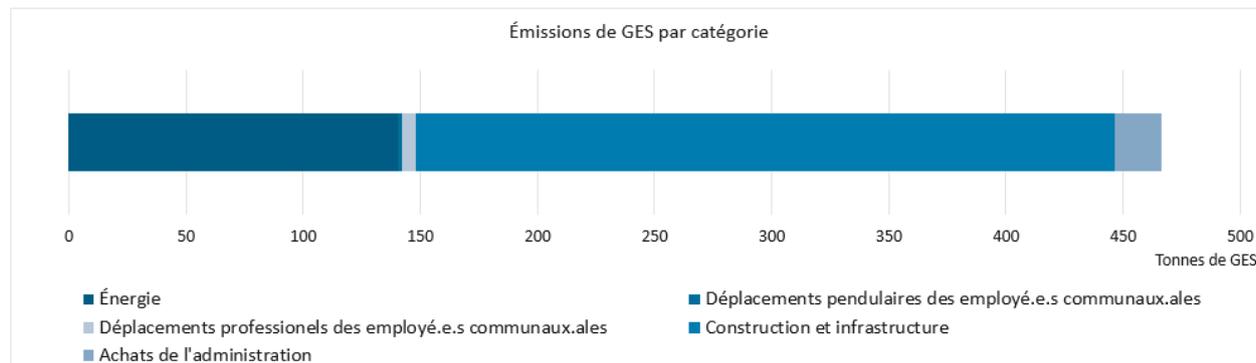


Fig. 7 : Émissions de GES par catégorie pour l'administration communale de Vufflens-la-Ville, extrait du bilan carbone simplifié

La deuxième partie du bilan carbone simplifié concerne l'administration communale. Pour les émissions liées aux sources d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (tout à gauche sur fig. 7), plus des trois quarts des émissions de GES (env. 110 tonnes) proviennent du gaz naturel. Les bâtiments communaux n'ont pas fait l'objet de récentes rénovations.

Toutefois, sur le total des émissions de GES lié à l'administration communale, c'est le domaine de la construction et des infrastructures qui émet le plus, avec 300 tonnes de GES. Cette estimation est basée sur les investissements moyens annuels de la Commune dans les routes, les bâtiments et pour les autres travaux de génie civil entre 2017 et 2021. Ces coûts, et donc l'impact carbone associé (sur la base du facteur d'émission dérivé de la base de données de l'OFS), sont très fluctuants d'une année à l'autre. Ils sont nuls pour l'année 2018, par exemple, durant laquelle il n'y a pas eu de travaux entrepris. En revanche, des coûts importants en lien avec la création d'une UAPE (2017), la construction du bâtiment polyvalent (2019), l'aménagement d'une zone détente au lieu-dit en Marteley (2021) ou divers aménagements du réseau routier (2017) expliquent le fort impact du domaine des constructions et infrastructure dans le bilan carbone simplifié, en particulier dans le domaine des bâtiments.

Volet 2 : Principaux enjeux d'adaptation

En ce qui concerne les enjeux d'adaptation aux changements climatiques, la commune de Vufflens-la-Ville appartient à la zone géographique Plateau. Les évolutions climatiques attendues, ainsi que les enjeux et les risques qui y sont liés, sont comparables à ceux des autres communes situées au sein de ce périmètre.

Dans les années à venir, la température moyenne sur la région Plateau va augmenter, et avec elle le nombre de jours tropicaux (>30°C). À l'inverse, le nombre de jours d'hiver (<0°C) décroîtra. L'accentuation des épisodes de fortes chaleurs risque de provoquer des problèmes de santé principalement chez les personnes âgées et les enfants, mais aussi chez les animaux.

- ➔ Ces effets justifient le maintien d'un plan canicule efficace et facilement déployable. La commune de Vufflens-la-Ville a son plan canicule à jour et un suivi attentif des personnes les plus fragiles est réalisé lorsque cela est nécessaire.

L'accroissement de la sécheresse risque d'augmenter la fréquence des conflits d'usage entre les utilisateur-trice-s des ressources en eau (p.ex. pour l'irrigation, les débits résiduels, l'arrosage des jardins, le remplissage des piscines, etc.) et de provoquer une baisse de la quantité des récoltes de produits agricoles et de leur qualité. L'approvisionnement en eau potable sera aussi touché en raison des problèmes de réalimentation des nappes d'eaux souterraines. Enfin, la production d'électricité en Suisse étant basée en grande partie sur l'hydraulique, une baisse d'approvisionnement, à terme, est attendue en été en raison du manque d'eau dans les rivières.

- La hausse de l'autoconsommation d'électricité photovoltaïque du village constitue une solution partielle face aux baisses d'approvisionnement en électricité potentielles en été.
- Comme mentionné au chapitre 2, la source d'eau qui alimente Vufflens-la-Ville a une bonne capacité de résilience en temps de canicule.

Les précipitations plus intenses seront plus fréquentes, et des évènements exceptionnels comme des tempêtes de grêle deviendront également plus fréquents en région du Plateau mais également sur l'ensemble de la Suisse. L'augmentation du nombre de crues et d'inondations par ruissellement risque d'engendrer des dégâts aux bâtiments et aux infrastructures mais aussi des dommages aux personnes, pouvant entraîner des décès. Les tempêtes et la grêle peuvent détruire des parties des bâtiments comme les toits, les façades et les stores, et provoquer des dégâts sur les cultures agricoles et viticoles.

- La Commune de Vufflens-la-Ville est relativement peu soumise aux risques d'inondations. Elle prévoit par ailleurs de redimensionner son réseau de canalisations d'eaux claires pour faire face aux évènements extrêmes.

L'ensemble des paramètres climatiques précités impacte la biodiversité en dégradant les milieux naturels comme les marais, les étangs, les forêts, les prairies, ou les espaces verts et ouverts dans les milieux construits. L'activité humaine exerce par ailleurs une pression accrue sur les espèces animales et végétales, pouvant mener jusqu'à leur extinction. Le déclin des insectes, notamment, provoque une diminution de la pollinisation, problématique pour l'agriculture, et une détérioration d'autres prestations écosystémiques (p. ex. : rôle des forêts protectrices ou comme espace de loisirs).

- Différentes mesures en lien avec la biodiversité sont prévues dans le cadre du PECC.

Les futures conditions climatiques peuvent aussi générer une baisse de la quantité des récoltes agricoles, endommagées par des ravageurs tels que les insectes, rongeurs, oiseaux ou acariens, ainsi que la péjoration de l'état de santé des forêts, menaçant leur fonction de protection contre les dangers naturels. Ces changements accélèrent l'érosion et la déstabilisation des berges, ainsi que les dégâts sur les ouvrages de protection.

Elles favorisent également la propagation d'organismes nuisibles, de maladies et d'espèces exotiques, ce qui accentue les possibilités de contracter des maladies (comme la borréliose et l'encéphalite transmises par les tiques) et à l'avenir des maladies transmises par d'autres organismes comme le moustique-tigre. Le développement d'allergies ou d'autres atteintes à la santé causées par des plantes exotiques est à prévoir. La santé des animaux sera également touchée (par exemple la maladie de la langue bleue chez les bovins, transmise par des insectes).

- Une campagne d'identification et d'arrachage des espèces exotiques envahissantes est prévue dans le cadre du PECC.

Enjeux liés à la biodiversité

Canopée

L'indice de canopée (hauteur supérieure à 3m) de la commune dans l'espace bâti est de 12 %, soit une valeur très proche de l'indice de canopée moyen cantonal (13.5 %). Pour la canopée ayant une hauteur supérieure à 6m, l'indice de la commune et l'indice cantonal sont également similaires (7 et 9 % respectivement). Sur l'ensemble du territoire, il est de 23 % en moyenne toutes hauteurs confondues à Vufflens-la-Ville (35% en moyenne cantonale).

Espaces naturels remarquables

Trois prairies et pâturages secs situés sur le territoire communal sont inscrits dans l'Inventaire fédéral (un à Vimont, deux à Trembley). Avec jusqu'à 100 espèces végétales par are, les prairies et pâturages secs sont des associations végétales particulièrement riches en Suisse. La zone alluviale de la Venoge, au sud-ouest de la Commune, est également inscrite à l'Inventaire fédéral. Les zones alluviales sont des espaces riverains des cours d'eau, proches de l'état naturel ; les modifications d'écoulement des eaux ainsi que les phénomènes de sédimentation et d'érosion conduisent à la création d'une grande variété de milieux naturels sur une petite surface. Par conséquent, les zones alluviales sont très riches en espèces.

Tout autour de la zone alluviale, le réseau écologique cantonal (REC) définit un territoire d'intérêt biologique supérieur (TIBS), et en plusieurs endroits de la Commune se trouvent des territoires d'intérêt biologique supérieur (TIBP). Enfin, deux liaisons biologiques d'importance supra-régionale, l'une amphibie (le long de la Venoge) et l'autre terrestre (d'est en ouest), traversent Vufflens-la-Ville.

Faune ailée

D'après les derniers recensements de la station ornithologique vaudoise et le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection de chauves-souris (CCO Vaud), la Commune de Vufflens-la-Ville n'abrite pas de martinets noirs, de chauves-souris, ou d'hirondelles rustiques. En revanche, deux bâtiments seraient occupés par des hirondelles de fenêtre. A noter que la commune n'a bénéficié d'aucun inventaire systématique récent ; ces données sont donc potentiellement erronées ou incomplètes.

Espèces exotiques envahissantes

Plusieurs espèces exotiques envahissantes ont été détectées sur le territoire de Vufflens-la-Ville, en particulier le long de la Venoge, avec la présence de Renouée du Japon, de Buddléia de David ou de Solidage du Canada. L'inventaire semble incomplet au niveau de la zone bâtie, qui ne présente aucune espèce exotique envahissante sur la plateforme Infoflora.

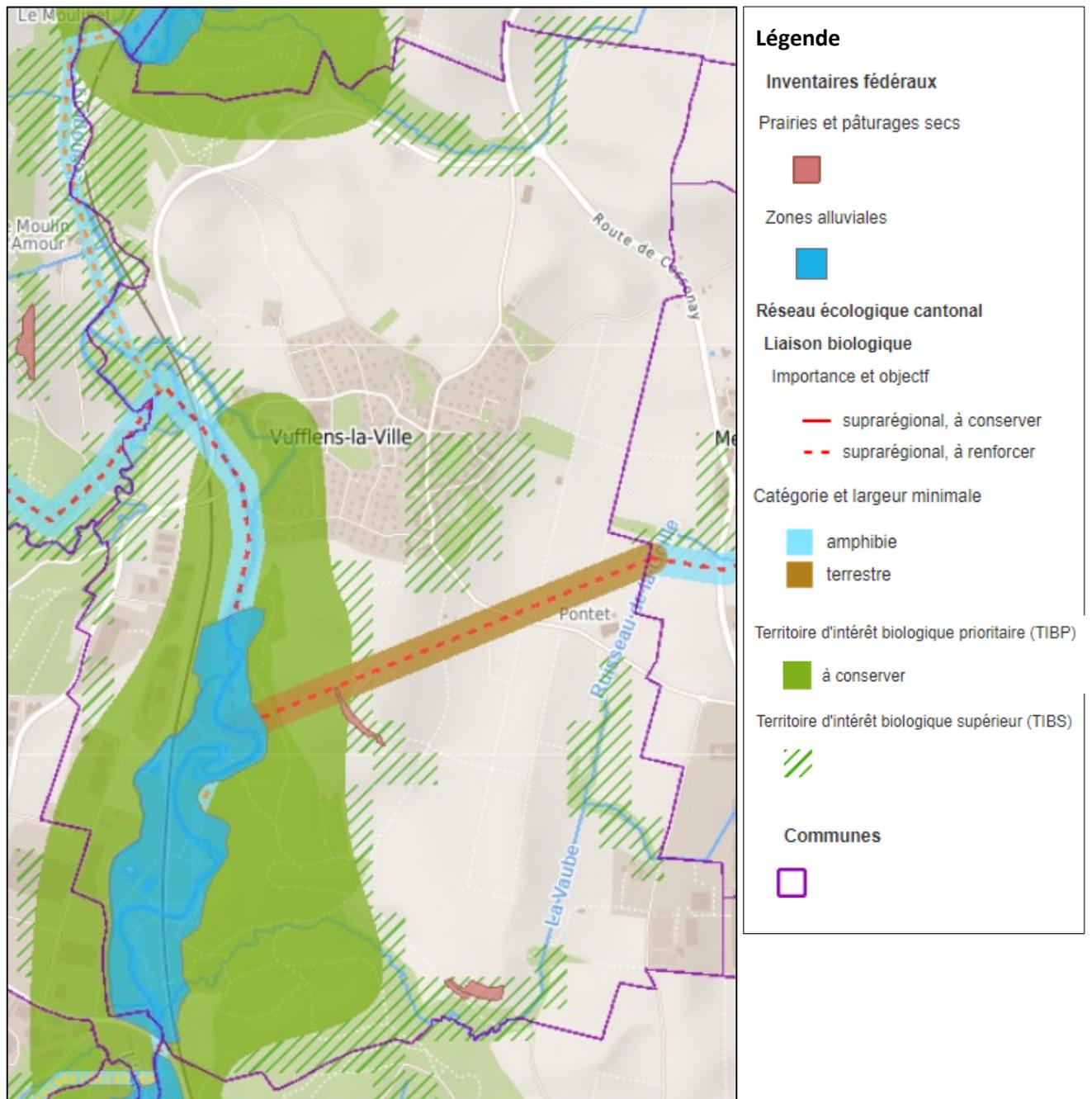


Fig.8: Biotopes inscrits à l'inventaire fédéral et éléments du réseau écologique cantonal (<https://www.geo.vd.ch/>)

Profil énergétique

Le profil énergétique de la Commune de Vufflens-la-Ville a été réalisé en août 2022 sur la base des données transmises par le Canton. Il est disponible en Annexe 1. Il donne des indications nécessaires à la bonne compréhension des consommations et productions d'énergie.

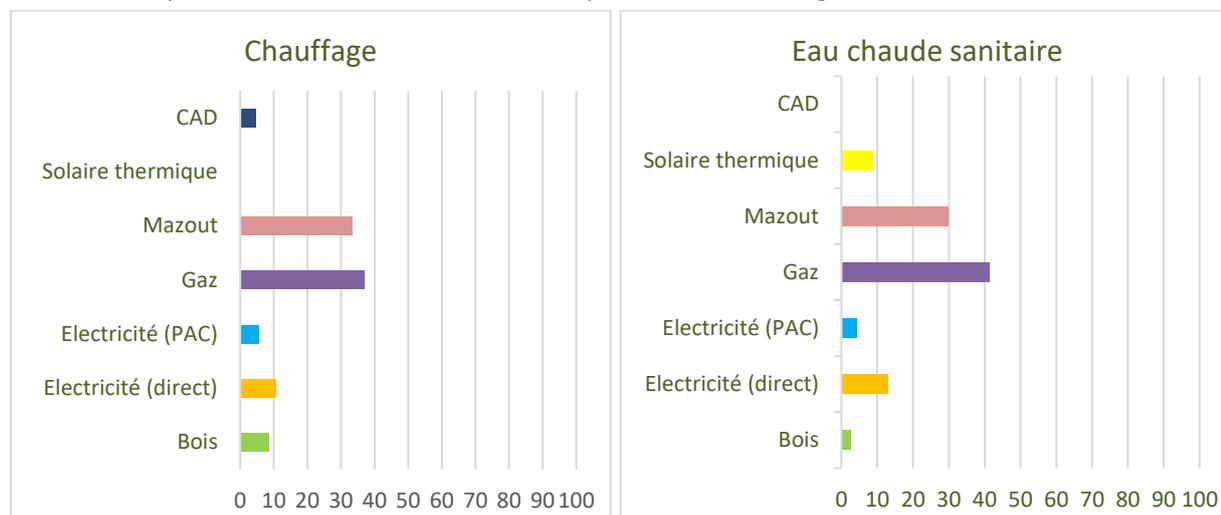


Fig. 9 : Importance de l'utilisation de différents agents énergétiques pour la chauffage et l'eau chaude sanitaire, extrait du profil énergétique de Vufflens-la-Ville

Consommation et production de chaleur

Point faible

Le gaz est l'agent énergétique dominant à Vufflens-la-Ville, à la fois pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (ECS). Le mazout constitue le second agent énergétique principal ; il couvre en effet plus d'un tiers de la consommation d'énergie. Ces deux ressources principales sont émettrices de GES et limitent l'autonomie énergétique de la Commune.

Point fort

Près de 10% de l'eau chaude sanitaire de la Commune est chauffée par des panneaux solaires thermiques.

Les agents énergétiques "décarbonés" (solaire, bois, PAC) représentent, pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage, environ un cinquième des agents énergétiques utilisés.

Consommation et production électrique

Si la quantité d'électricité consommée par habitant n'affiche pas de tendance claire entre 2018 et 2021, la part d'autoconsommation d'électricité solaire a quant à elle été multipliée par 20 entre 2015 et 2021, signe d'un engouement certain pour le photovoltaïque.

Au Moulinet, une petite station hydroélectrique a produit entre 2015 et 2018 près de 220 MWh d'électricité (cette station existe toujours mais la production électrique est désormais comptabilisée pour la Commune de Gollion).

Efficiencia energética de los edificios

Plus de la moitié des bâtiments du territoire communal nécessiteraient un assainissement énergétique. Si tous les bâtiments construits avant 2001 étaient assainis, les besoins totaux en chaleur (chauffage et ECS) pourraient théoriquement être divisés par 3. Ce constat est basé sur l'hypothèse que les bâtiments construits avant 2001 font l'objet d'une rénovation énergétique dite "lourde".

Les bâtiments communaux n'ont pas fait l'objet de rénovation récemment. Le détail de leur état, en terme d'efficacité énergétique, sera disponible dans le cadre de la mise en œuvre du PECC avec les retours des CECB+.

3. Vision et objectifs

Vision à l'horizon 2050

La Commune de Vufflens-la-Ville a défini sa vision politique en matière d'énergie, de climat et de durabilité à l'horizon 2050, dans laquelle s'inscrit son Plan énergie et climat communal. Cette vision, qui va orienter les objectifs et les actions, est la suivante :

L'engagement citoyen est l'une des premières cibles à atteindre si l'on veut accélérer et rendre durable la transition énergétique. Grâce à la diffusion d'informations par la Municipalité (séances informatives, articles dans le journal local, manifestations, etc), nous offrons aux citoyens la possibilité de s'impliquer dans ce changement, de comprendre l'urgence climatique et de modifier leurs comportements et actions (consommation locale, utilisation des transports en commun, covoiturage, réduction et réutilisation des déchets, diminution de la consommation énergétique...). Pour assurer la durabilité de Vufflens-la-Ville pour les générations futures, il est impératif que la municipalité et la population travaillent ensemble.

Afin de fédérer l'ensemble des acteur-trice-s et de communiquer l'essence de cette vision, la Municipalité, a défini comme slogan :

"Vufflens-la-Vie !"

Objectifs à l'horizon 2030

En s'appuyant sur l'état des lieux et la vision, la Commune de Vufflens-la-Ville a défini les objectifs sur lesquels elle souhaite concentrer ses efforts durant les prochaines années. Ces objectifs recouvrent les trois axes du modèle de PECC proposé par le Canton, à savoir un axe Transversal, un axe Energie & mobilité et un axe Adaptation aux changements climatiques. Ils sont formulés à l'horizon 2030, mais pourront faire l'objet d'éventuelles adaptations à l'issue de la mise en œuvre du présent PECC.

Thème	Objectifs	N° Fiche d'action
Transversal	<i>Impliquer la population dans l'élaboration et la réalisation des actions mises en place par la Commune</i>	T1 « Commission » T2 « Fonds » T3 « Formations »
	<i>Montrer l'exemple et soutenir des actions durables</i>	T4 « Participation », T6 « Déchets »
	<i>Limiter la production de déchets en triant/revalorisant</i>	T7 « Manifestations »
Energie & mobilité	<i>Réduire la consommation énergétique de la commune</i>	E11 « Exemplarité de la Commune »
	<i>Augmenter la part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie</i>	E12 « Eclairage public » E15 « Photovoltaïque »
	<i>Développer une mobilité plus durable à l'échelle de la Commune</i>	E16 « Sécurisation piétons et vélos »
Adaptation aux changements climatiques	<i>Favoriser la biodiversité sur le territoire Communal</i>	C17 « Biodiversité », C18 « Espèces exotiques envahissantes »
	<i>Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et communiquer autour de la problématique</i>	C19 « Aménager et gérer les cours d'eaux en tenant compte des changements climatiques » C20 « Prévenir et gérer les dangers naturels »

4. Plan d'action

Le présent **plan d'action** détermine les actions que la Municipalité s'engage à réaliser sur son territoire au cours des trois prochaines années, en tenant compte des ressources à disposition et de l'état des lieux réalisé (chapitre 2). Ces actions, définies en lien avec les fiches d'action proposées par le Canton, s'inscrivent dans la vision communale et contribuent à concrétiser les objectifs communaux définis précédemment (chapitre 3). Les 14 actions que la Municipalité s'engage à mettre en œuvre sont détaillées ci-dessous. Pour chacune d'entre elles sont mentionnés synthétiquement :

- un horizon temporel de mise en œuvre ;
- un coût estimatif ;
- les résultats attendus ;
- les ressources et soutiens envisageables ;
- des arguments en faveur de la mise en œuvre.

Les actions retenues ont été orientées par le sondage réalisé dans le courant du mois de Février 2023, comme par exemple le subventionnement de l'abonnement Mobilis, la création d'une centrale solaire collective ou encore des événements en lien avec la biodiversité.

Les actions retenues sont affinées dans le tableau de suivi des actions, en Annexe 3 de ce document. Le suivi de la mise en œuvre est défini dans le chapitre suivant.

Actions du bloc Transversal

N°1 – Mettre en place une commission de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité	2022	3000 CHF
<p>→ Résultats attendus : Création d'un groupe de travail PECC (réalisé en janvier 2023)</p> <p>→ Ressources : 6 membres, conseils de Impact-Concept SA</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Faire émerger de nouvelles idées, soutenir la Municipalité dans le suivi de l'élaboration et la mise en œuvre du PECC pour dynamiser et ancrer une politique communale durable.</p>		
N°2 – Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité	2023	1000 CHF
<p>→ Résultats attendus : Création et gestion d'un fond PECC communal</p> <p>→ Ressources : Le fond sera alimenté par l'argent reversé par Romande Energie (taxe sur l'électricité)</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Favoriser la mise en œuvre d'actions du PECC sur le territoire communal, en incitant les habitant-e-s de la commune à agir en proposant des subventions communales. Constituer une source de financement spécifique pour les projets communaux en lien avec l'énergie, le climat et la durabilité.</p>		
N° 3 – Former les élu-e-s et le personnel communal	2023-2026	3000 CHF
<p>→ Résultats attendus : Suivi d'un cours par année ou plus par les élus ou le personnel communal (+cours de base)</p> <p>→ Ressources : Cours du centre d'éducation permanent (CEP), Union des Communes Vaudoises (UCV), autre centre de formation.</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Acquisition des connaissances nécessaires à une mise en œuvre efficace des mesures retenues dans le plan d'action, facilitation du déploiement du PECC.</p>		
N°4 – Favoriser la participation et l'engagement de la population	2023-2026	3000 CHF
<p>→ Résultats attendus : Réalisation d'une action impliquant la population dans la conception du PECC : Sondage en ligne (février 2023) et soirée de restitution des résultats avec informations sur le PECC (23 mars 2023).</p> <p>Réaliser au moins une action annuelle de mobilisation citoyenne en lien avec le plan d'action.</p> <p>→ Ressources : Outils ou matériels de communication, conseils de Impact-Concept SA</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Susciter l'adhésion et l'engagement de la population pour les objectifs du PECC, favoriser la cohésion sociale, créer une dynamique de changement, recueillir les idées des habitants</p>		

N° 6 – Réduire, réutiliser et recycler les déchets	2023-2026	3000 CHF
<p>→ Résultats attendus : Mise en place d'une ressourcerie à la déchetterie communale et d'une boîte à livre devant la grande salle. Lancement d'évènements en lien avec la thématique (voir boîte à idées en Annexe 4).</p> <p>→ Ressources : Outils ou matériels de communication spécifiques, associations diverses</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Encourager la réutilisation, la réparation et le partage d'objets. Augmenter la part de recyclage et de récupération des matériaux, réduire la part des déchets encombrants. Sensibiliser la population à la thématique de la gestion des déchets.</p>		

N° 7 – Organiser et accueillir des manifestations responsables	2023-2026	1000 CHF
<p>→ Résultats attendus : Tous les événements publics prévus avec de la vaisselle réutilisable, incitation au tri, promotion de l'outil kit manif, création d'une charte de durabilité</p> <p>→ Ressources : Vaisselle réutilisable communale (+subventions associées), ev. contacts avec producteurs locaux</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Garantir l'organisation de manifestations durables sur le territoire communal, et ainsi diminuer l'impact carbone, et plus largement environnemental, des manifestations (transports, alimentation, énergie, etc.). Sensibiliser les partenaires et la population.</p>		

Actions du bloc Energie et mobilité

N°11 – Assurer l'exemplarité des communes dans la conception et l'exploitation de leurs bâtiments	2023-2026	8500 CHF
<p>→ Résultats attendus : Etude CECB+ de l'efficacité énergétique de tous les bâtiments de la commune</p> <p>→ Ressources : subvention cantonale, guide cantonal, mandataire pour réalisation.</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Augmenter la part d'énergies renouvelables, renforcer l'indépendance énergétique, diminuer les émissions de CO₂.</p>		
N° 12 – Réduire la consommation de l'éclairage public	2023-2026	Offre en cours
<p>→ Résultats attendus : Modulation des heures de fonctionnement de l'éclairage public. A plus long terme, passage au LED pour les luminaires restants</p> <p>→ Ressources : ev. subvention cantonale pour l'étude, budget communal</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Réduire la consommation électrique de la commune. Limiter les nuisances lumineuses pour les humains et l'environnement.</p>		
N° 15 – Développer la production d'électricité photovoltaïque	2023-2026	En cours
<p>→ Résultats attendus : Création d'une centrale solaire participative, informations et communication autour du solaire photovoltaïque chez les privés</p> <p>→ Ressources : Association "Court-Circuit", autres organisations diverses, communications dans le journal communal</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Augmenter la part d'énergie renouvelable locale, exemplarité de la Commune, favorisation de la pose d'installations photovoltaïques chez les privé-e-s et donc de l'autoconsommation.</p>		
N° 16 – Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos	2023-2026	25 000 CHF
<p>→ Résultats attendus : Sécurisation des piétons et vélos, augmentation des transferts modaux par différents moyens (pose d'une borne électrique, éventuelle création d'un parc à vélo, subventionnement de l'abonnement Mobilis), étude globale de la mobilité avec un bureau spécialisé.</p> <p>→ Ressources : Conseils d'un bureau spécialisé, fond PECC</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Offrir un accès autonome sûr et attrayant à la population, et en particulier aux enfants et aux personnes âgées. Favoriser les déplacements du quotidien à pied et à vélo, en toute sécurité. Améliorer la qualité des espaces publics, de manière simple et efficace.</p>		

Actions du bloc Adaptation aux changements climatiques

N°17 – Renforcer la biodiversité pour s’adapter aux changements climatiques	2023-2026	10 000 CHF
<p>→ Résultats attendus : Généralisation de l'entretien différencié. Protection et préservation des grands arbres de la commune. Arborisation d'une zone de la ZUP près de l'école. Promotion de la charte des jardins privés. Lancement d'évènements en lien avec la thématique (voir boîte à idées en Annexe 4). Favorisation de variétés anciennes lors des plantations d'arbres et de buissons. Pose de nichoirs sur le territoire communal.</p> <p>→ Ressources : Plusieurs subventions et formations cantonales, boîte à outils cantonale, associations de protection de la nature, ev. biologiste à mandater, fond PECC, associations (Retropomme, ProSpecieRara)</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Amélioration de la qualité de vie de tous, gain de fraîcheur en été, amélioration de la qualité de l'air, protection et valorisation du patrimoine naturel local, contribution au maintien de pollinisateurs.</p>		

N° 18 – Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes	2023-2026	1000 CHF
<p>→ Résultats attendus : Recensement des espèces sur le territoire, sensibilisation de la population et planification d'une journée pour l'arrachage collectif</p> <p>→ Ressources : Garde forestier, population, communication dans le journal communal</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Préserver l'environnement et la biodiversité en définissant des moyens de prévention et de lutte adéquats. Préserver la santé des habitant-e-s. Prévenir l'apparition de nouveaux risques infectieux absents de nos régions.</p>		

N° 19 – Aménager et gérer les cours d'eaux en tenant compte des changements climatiques	2024-2026	En cours
<p>→ Résultats attendus : Renaturation d'un tronçon du ruisseau de la Goille (selon faisabilité)</p> <p>→ Ressources : Budget communal, Etude de faisabilité, si étude positive utilisation de la subvention cantonale pour le réaménagement des cours d'eau</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Reconnecter des milieux naturels, favoriser la biodiversité</p>		

Hors catalogue

Prévenir et gérer les dangers naturels	2024-2026	200 000 CHF
<p>→ Résultats attendus : Changement préventif des canalisations du territoire communal avec adaptation du diamètre pour anticiper les risques liés aux événements météorologiques exceptionnels</p> <p>→ Ressources : Budget communal</p> <p>→ Arguments de mise en œuvre : Limitation des risques d'inondation</p>		

5. Gouvernance et suivi de la mise en œuvre

Gouvernance

La **Municipalité** est responsable d'adopter et de piloter la mise en œuvre du PECC. Elle fixe les priorités et les objectifs à atteindre, détermine le calendrier et les budgets et supervise la mise en œuvre des actions. Elle engage l'action de chaque dicastère désigné afin d'initier les mesures nécessaires. Elle est responsable d'attribuer les mandats, d'activer les partenariats ou d'effectuer les demandes de crédits nécessaires à la réalisation des actions. Elle veille au respect du calendrier et des budgets, en adaptant le cas échéant les objectifs et le plan d'action selon l'évolution des projets.

Le **Groupe de travail du PECC** est informé sur le PECC et intégré dans son élaboration et sa mise en œuvre. Il est composé de six membres, deux personnes de la Municipalité, deux personnes du Conseil, et deux citoyens.

Le **Conseil Communal**, a pour principales tâches de prendre connaissance du PECC et d'accorder ou non les budgets et investissements nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action proposé par la Municipalité.

Pour toute cette démarche, la Municipalité est accompagnée par le **bureau Impact-Concept SA**. Celui-ci l'appuie dans l'élaboration des profils énergétiques et climatiques, la fixation des objectifs ainsi que l'identification et le suivi annuel des mesures du plan d'action. Le bureau prestataire lui apporte également un soutien dans les démarches nécessaires pour les demandes de subventions, ainsi que pour l'attribution de mandats complémentaires relatifs aux projets spécifiques.

Sources de financement

Le portage, la supervision et le suivi général de la démarche bénéficient de l'accompagnement du bureau Impact-Concept SA (cf. ci-dessus). Le mandat confié à ce bureau porte sur une durée de 4 ans. Ledit mandat est financé pour 53 % par un montant de 14'311 CHF porté au budget annuel sur 4 années, et pour 47 % par une subvention cantonale de 12'500 CHF, qui sera versée par tranche annuelle. La validation du présent document de planification directrice par les autorités cantonales ouvre le droit au versement de la première tranche⁸.

Chaque mesure identifiée dans le cadre du plan d'action est, dans la mesure du possible, intégrée au budget de fonctionnement ou au plan des investissements. Les différentes sources de financement à disposition sont les suivantes :

- Budget de fonctionnement des différents dicastères concernés par la mise en œuvre des mesures transversales, énergétiques et climatiques.
- Demandes spécifiques de crédits au Conseil Communal, en particulier dans le cadre des fiches 11, 12, 15, 16 et 20 du plan d'action.
- Fonds PECC, en particulier pour fiches 12, 15, 16, 17 du plan d'action.
- Subventions fédérales ou cantonales à solliciter, en particulier dans le cadre des fiches 12, 15, 16, 17 du plan d'action.

⁸ Les conditions de subventionnement sont précisées dans une directive.

Le budget global nécessaire à la mise en œuvre des actions et projets proposé dans le cadre du PECC fait l'objet d'une évaluation et d'une adaptation annuelle par la Municipalité et le groupe de travail du PECC avec l'appui du bureau mandataire.

Suivi de la mise en oeuvre

La mise en œuvre des projets du plan d'action fait l'objet d'un suivi régulier, par le biais d'un Tableau de suivi des actions (en Annexe 3). Ce tableau donne une vue d'ensemble de l'état de réalisation des actions et des prochaines étapes. Il est tenu à jour le plus régulièrement possible par la Municipalité et le groupe de travail, avec l'aide du bureau Impact-Concept SA.

Il fait l'objet d'au moins une révision annuelle, afin de garantir l'atteinte des résultats souhaités, d'évaluer l'avancement de la réalisation des actions et, le cas échéant, de procéder aux adaptations nécessaires. Cette révision doit être validée par la Municipalité.

Le tableau de suivi actualisé est ensuite remis, chaque année, aux autorités cantonales pour ouvrir le droit au versement des tranches annuelles de la subvention. La date de référence correspond à la validation de ce présent document par la Municipalité.

6. Communication du PECC

La Municipalité s'engage à communiquer à la population sur son engagement politique et sur la réalisation des projets prévus dans le cadre du plan d'action. Elle veille à la cohérence des messages et à créer une dynamique en faveur de la durabilité, du climat et de la transition énergétique. Ceci en informant sur les enjeux, en proposant une vision du futur attractive et en associant la population à la réalisation des objectifs de la Commune.

La Municipalité, avec l'aide du bureau Impact-Concept SA, est chargée de proposer les actions de communication, le cas échéant en collaboration avec des partenaires externes ou d'autres communes. Selon le public visé, les canaux suivants pourront être activés : séance d'information ; journal communal ; pages dédiées sur le site web de la commune ; réseaux sociaux ; affiches, etc.

En s'appuyant sur les outils proposés par différentes entités, la Municipalité met également en avant les possibilités d'actions au niveau de la population, afin d'entraîner une dynamique positive sur tout son territoire. A cet égard, elle communique notamment sur les soutiens financiers disponibles et relaie auprès de sa population les campagnes et programmes de sensibilisation existants.

Une attention particulière sera donnée à l'organisation d'événements qui permettent d'aller au-delà de l'information, en rendant active la population, en touchant un public plus large et en collaborant avec les sociétés ou associations locales.

7. Conclusion

Par le présent document, la Commune de Vufflens-la-Ville s'engage activement dans une politique énergétique, climatique et de durabilité. Cette démarche vise en particulier à réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant en premier lieu sa consommation d'énergies fossiles et en augmentant sa production énergétique renouvelable, ainsi qu'à s'adapter aux effets des changements climatiques.

Ainsi, la Commune fait preuve d'exemplarité face à ces enjeux. Par ce PECC, elle affirme son souhait d'encourager ses habitant-e-s et toutes/tous les acteur-trice-s présent-e-s sur son territoire à s'engager activement et à participer aux actions qu'elle entreprend.

Adopté par la Municipalité
La/Le Syndic :



Date : 13 novembre 2023

La/Le Secrétaire :



8. Annexes

Annexe 1 : Profil énergétique communal

Annexe 2 : Bilan carbone communal

Annexe 3 : Tableau de suivi des actions complété par la Municipalité

Annexe 4 : Boîte à idées d'évènements du groupe de travail

Annexe 5 : Synthèse de la démarche participative

Annexe 6 : Résultats du sondage à la population

Annexe 7 : Données supplémentaires sur l'agriculture, la gestion des eaux et des forêts à Vufflens-la-Ville

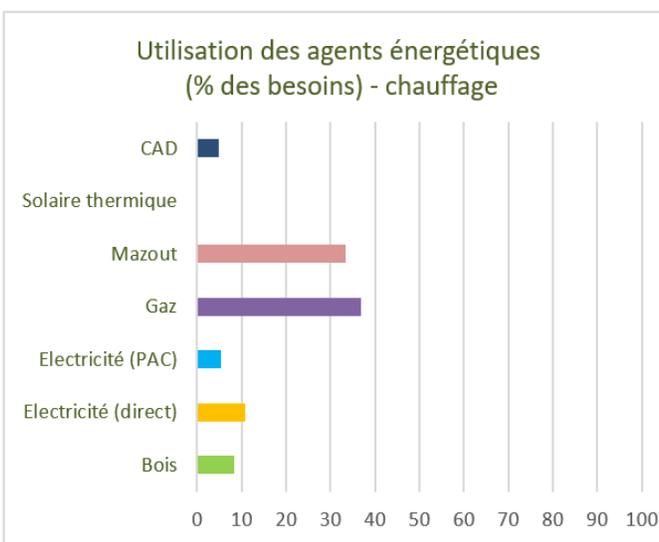
Annexe 8 : Canopée urbaine à Vufflens-la-Ville



Annexe 1 – Profil énergétique

Chauffage

Agent énergétique	Consommation en MWh
Bois	1064.9015
Electricité (direct)	1351.2455
Electricité (PAC)	686.7601
Gaz	4664.4957
Mazout	4226.5057
Solaire thermique	31.8262
CAD	599.6444
Total	12625.3791



Eau chaude sanitaire

Agent énergétique	Consommation en MWh
Bois	56.7019
Electricité (direct)	287.2081
Electricité (PAC)	93.9897
Gaz	922.5984
Mazout	666.1571
Solaire thermique	194.4427
CAD	2.5212
Total	2223.6191

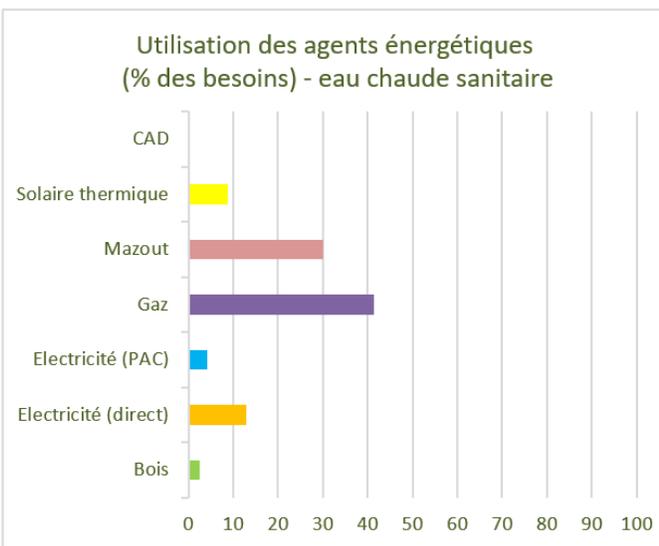


Fig. 1 : Utilisation des différents agents énergétiques pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (données cantonales, 2022)

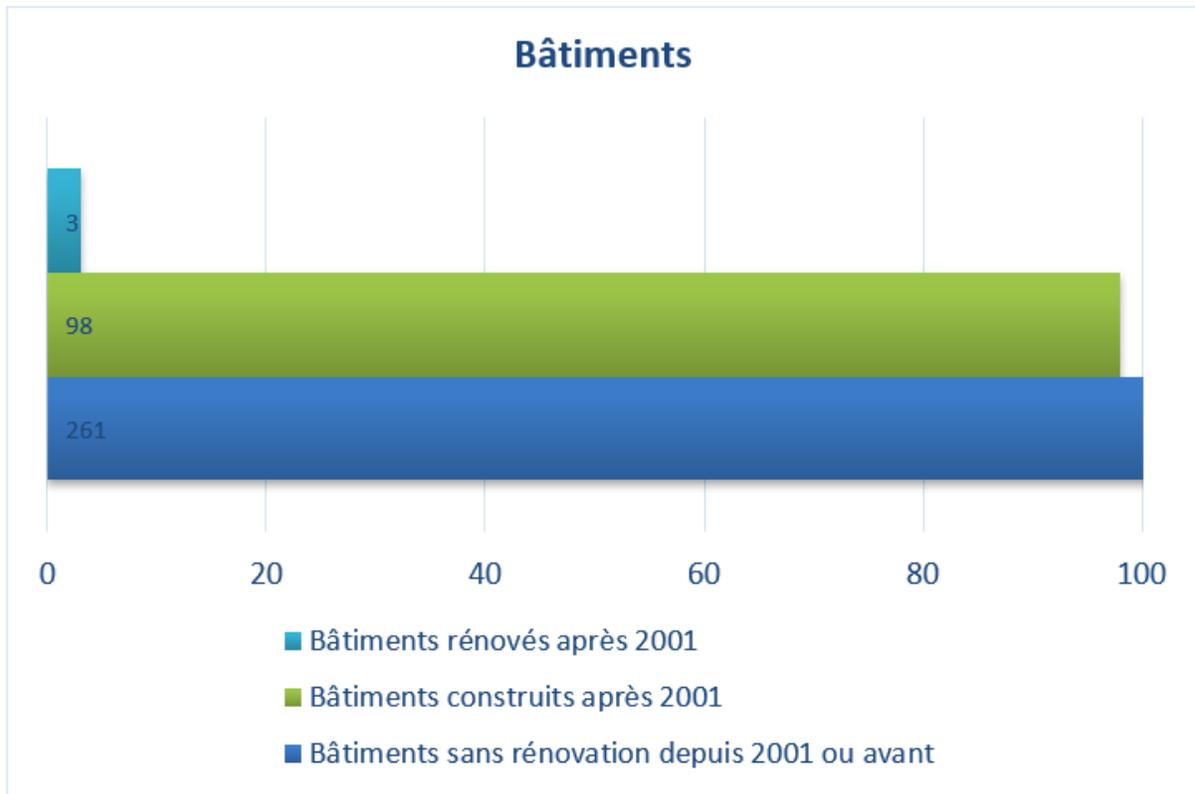


Fig. 2 : Proportion de bâtiments à assainir énergétiquement (données cantonales, 2022)

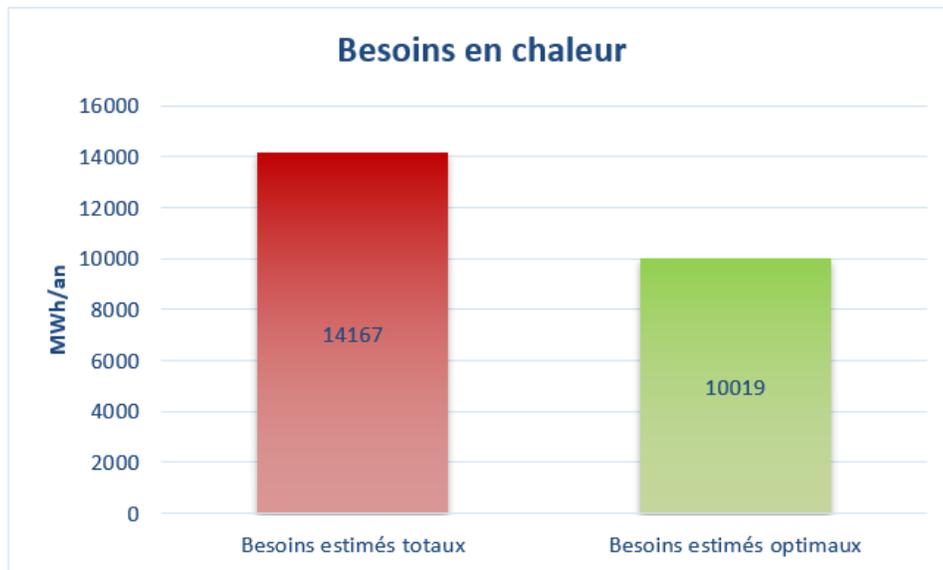


Fig. 3 : Besoins en chaleur estimés totaux et optimaux (si tous les bâtiments construits avant 2001 étaient assainis) (Données cantonales, 2022)

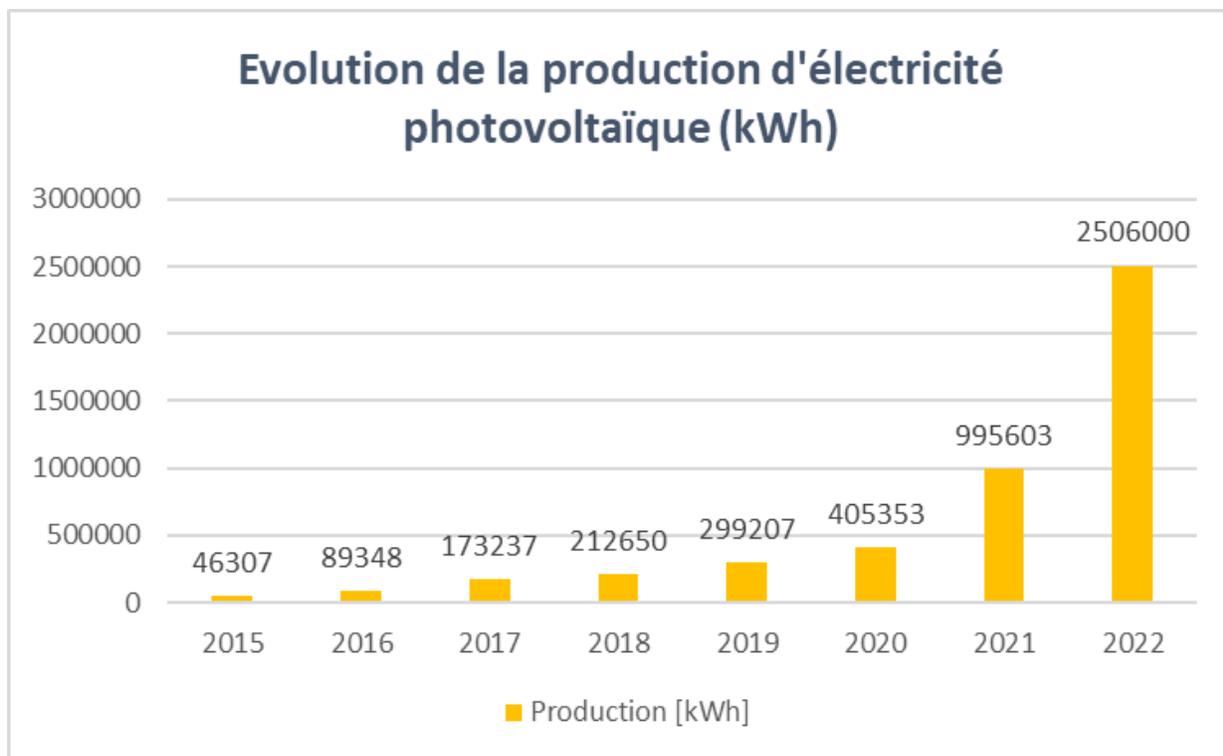


Fig. 4 : Evolution de la production d'électricité photovoltaïque à Vufflens-la-Ville entre 2015 et 2021 (données cantonales)

Annexe 2.1 - Bilan carbone simplifié - Territoire

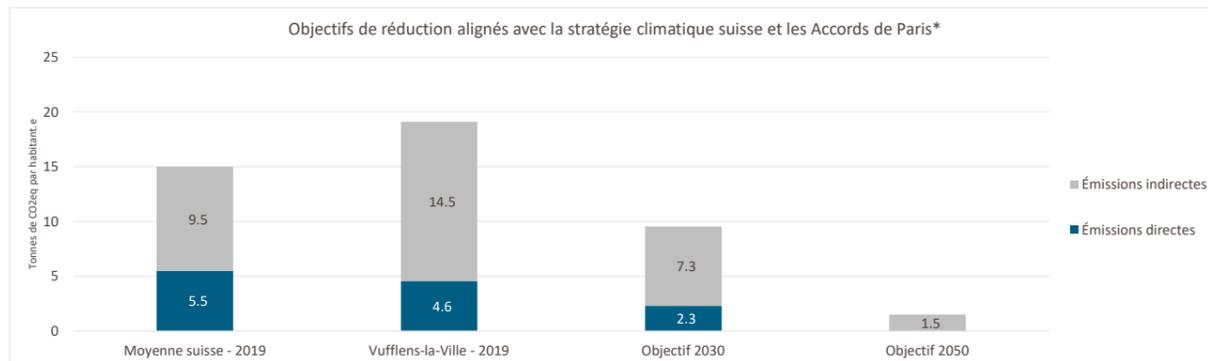
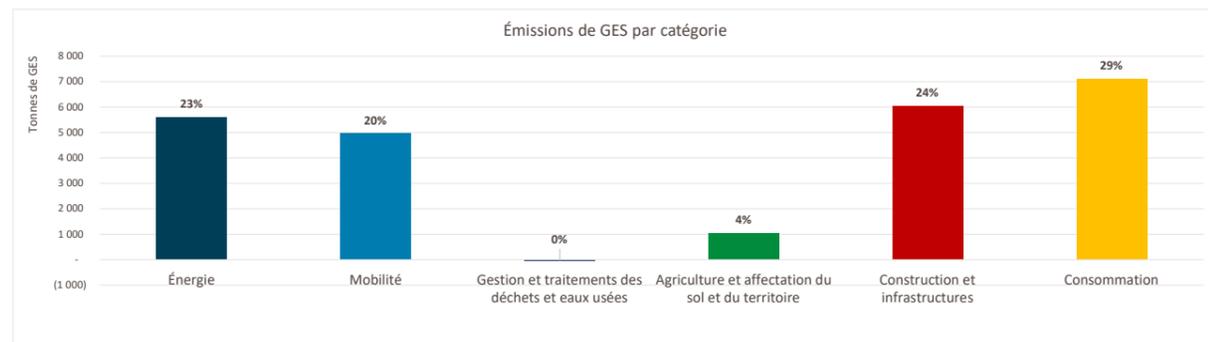
Résultats Territoire

Vufflens-la-Ville

2019

Catégorie	Émissions totales		Émissions directes		Émissions indirectes	
	Gaz à effet de serre (tonnes de CO2eq)	Gaz à effet de serre (tonnes de CO2eq)	Gaz à effet de serre (tonnes de CO2eq)	Gaz à effet de serre (tonnes de CO2eq)	Pourcentage	Tonnes de gaz à effet de serre/hab/an*
Énergie	5 595	2 789	2 806	2 789	23%	4.3
Chauffage et eau chaude sanitaire	4 000	2 789	1 211	2 789	16%	3.1
Électricité (hors chauffage et eau chaude sanitaire)	1 595	-	1 595	-	6%	1.2
Mobilité	4 965	2 123	2 842	2 123	20%	3.8
Mobilité - Route et rail	3 528	2 123	1 405	2 123	14%	2.7
Transport aérien des habitant.e.s	1 437	-	1 437	-	6%	1.1
Gestion et traitements des déchets et eaux usées	(37)	(37)	-	(37)	0%	(0.0)
Traitement des déchets	(41)	(41)	-	(41)	0%	(0.0)
Traitement des eaux usées	4	4	-	4	0%	0.0
Agriculture et affectation du sol et du territoire	1 046	1 046	-	1 046	4%	0.8
Surfaces forestières et agricoles (capture et émissions)	-88	-88	-	-88	-	-0.1
Pratiques agricoles et fertilisants	470	470	-	470	2%	0.4
Bétail et fermentation entérique	664	664	-	664	3%	0.5
Construction et infrastructures	6 058	-	6 058	-	24%	4.7
Consommation	7 119	-	7 119	-	29%	5.5
Habits et chaussures	671	-	671	-	3%	0.5
Santé	806	-	806	-	3%	0.6
Loisirs et culture	878	-	878	-	4%	0.7
Biens et services divers	1 056	-	1 056	-	4%	0.8
Restaurants et hôtels	731	-	731	-	3%	0.6
Alimentation et boissons	2 720	-	2 720	-	11%	2.1
Numérique (ICT)	258	-	258	-	1%	0.2
Total	24 747	5 922	18 825	5 922	100%	19.1
Investissements financiers des habitants	34 768	-	34 768	-	-	26.8

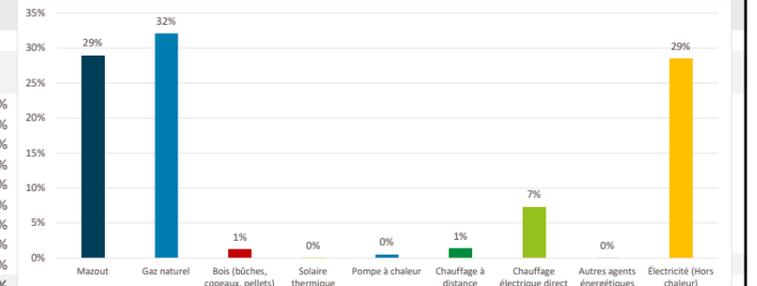
* Une attention particulière doit être portée à la lecture de cette valeur. Elle ne signifie pas que les habitant.e.s de la commune sont directement et exclusivement responsables de ces émissions. En effet, une partie des émissions sont par exemple générées par l'industrie d'exportation présente sur le territoire communal, l'agriculture, ou encore par les déplacements de pendulaires externes. Il s'agit d'un indicateur courant divisant les émissions totales de la commune par la population résidente.



* Les chiffres nationaux sont issus des "Indicateurs de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Suisse (1990-2019)", produit par l'OFEV en 2021. Le périmètre est similaire à celui de la méthodologie cantonale, toutefois, certaines différences subsistent. Les investissements financiers ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres. Concernant les objectifs, ceux-ci sont issus de la "Stratégie climatique à long terme de la Suisse" (OFEV, 2021).

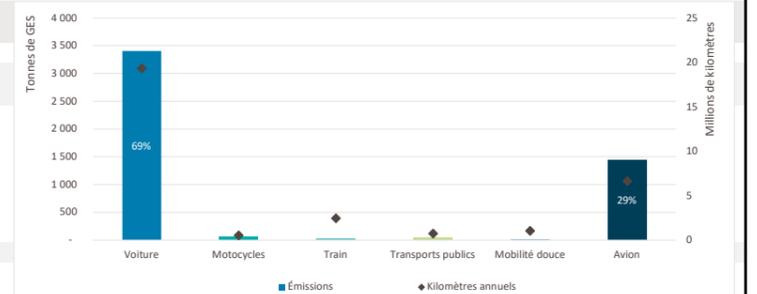
Focus sur l'énergie

Agent énergétique	Consommation (MWh)	Émissions (tonnes de CO2eq)	Émissions (%)
Mazout	5 270	1 621	29%
Gaz naturel	6 172	1 794	32%
Bois (bûches, copeaux, pellets)	1 739	71	1%
Solaire thermique	89	1	0%
Pompe à chaleur	449	27	0%
Chauffage à distance	465	77	1%
Chauffage électrique direct	2 249	407	7%
Autres agents énergétiques (non renseignés)	6	2	0%
Électricité (Hors chaleur)	8 813	1 595	29%
Total	25 252	5 595	100%



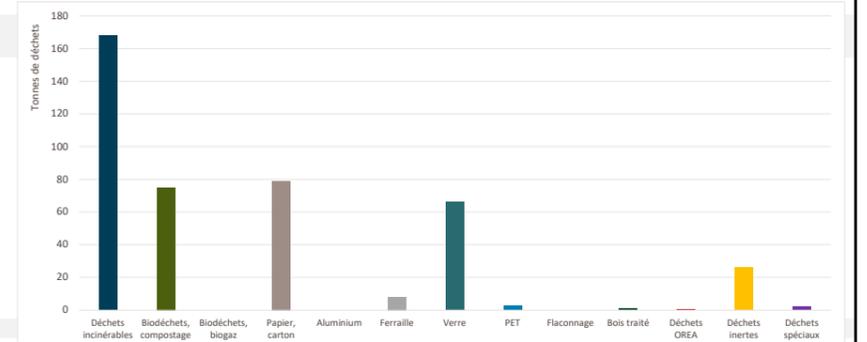
Focus sur la mobilité (habitant.e.s et pendulaires externes)

Mode de transport	Émissions (tonnes de CO2eq)	Émissions (%)	Kilomètres annuels
Voiture	3 404	69%	19 348 581
Motocycles	58	1%	529 137
Train	22	0%	2 444 144
Transports publics	37	1%	741 497
Mobilité douce	7	0%	1 043 984
Avion	1 437	29%	6 620 597
Total	4 965	100%	30 727 939



Focus sur les déchets

Déchet	Tonnes	Émissions (tonnes de CO2eq)
Déchets incinérables	168.0	88
Biodéchets, compostage	75.0	4
Biodéchets, biogaz	-	-
Papier, carton	79.0	-66
Aluminium	-	-
Ferraille	8.0	-19
Verre	66.0	-42
PET	2.5	-6
Flaconnage	-	-
Bois traité	1.0	0
Déchets OREA	0.2	0
Déchets inertes	26.0	0
Déchets spéciaux	2.0	1
Total	427.7	(41)

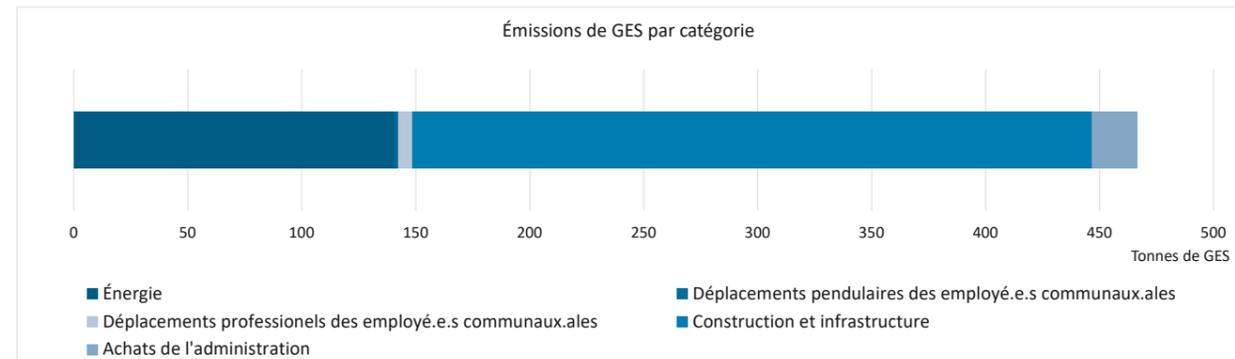
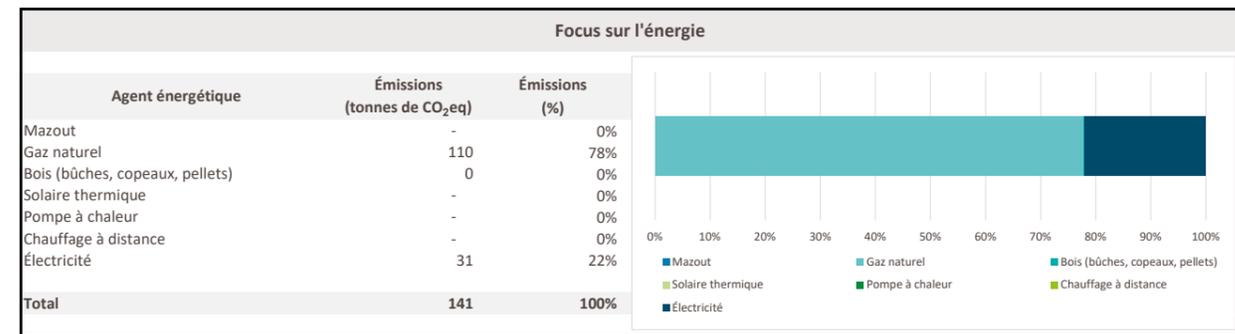


Annexe 2.2 - Bilan carbone simplifié - Administration Communale

Résultats Administration

Vufflens-la-Ville

Catégorie	Émissions totales		Émissions directes		Émissions indirectes	
	Gaz à effet de serre (tonnes de CO2eq)	Gaz à effet de serre (tonnes de CO2eq)	Gaz à effet de serre (tonnes de CO2eq)	Pourcentage	Tonnes de gaz à effet de serre/ETP/an	
Énergie	141	85	56	30.2%	56.3	
Patrimoine communal	127	85	42	27.2%	50.7	
Chauffage et eau chaude sanitaire	110	85	25	23.6%	44.0	
Électricité	17	-	17	3.5%	6.6	
Patrimoine financier	-	-	-	0.0%	-	
Chauffage et eau chaude sanitaire	-	-	-	0.0%	-	
Électricité	-	-	-	0.0%	-	
Éclairage public	14	-	14	3.0%	5.6	
Déplacements pendulaires des employé.e.s communaux.ales	2	1	1	0.4%	0.7	
Voiture	2	1	1	0.3%	0.6	
Motocycles	0	0	0	0.0%	0.0	
Train	0	0	0	0.0%	0.0	
Transports publics	0	0	0	0.0%	0.0	
Mobilité douce	0	0	0	0.0%	0.0	
Déplacements professionnels des employé.e.s communaux.ales	6	5	1	1.3%	2.4	
Avion	-	-	-	0.0%	-	
Voitures de l'administration	2	1	1	0.4%	0.8	
Véhicules utilitaires (voirie, ...)	4	4	0	0.9%	1.6	
Autres déplacements professionnels	-	-	-	0.0%	-	
Construction et infrastructure	298	-	298	63.9%	119.2	
Routes	61	-	61	13.2%	24.6	
Autres travaux de génie civil	65	-	65	14.0%	26.1	
Logements	171	-	171	36.7%	68.5	
Achats de l'administration	20	12	20	4.3%	8.0	
Alimentation	12	12	12	2.6%	4.9	
Matériel informatique	0	-	0	0.0%	0.1	
Achats de véhicules	5	-	5	1.1%	2.1	
Matériel de bureau et consommables	2	-	2	0.5%	0.9	
Total	466	103	376	100.0%	186.5	



Annexe 3 - Tableau de suivi des actions du PECC

Légende
Colonnes fixes
Colonnes évolutives

Les 3 fiches obligatoires sont développées à titre d'exemple et peuvent être adaptées par la Commune.

TO - Onglet à remplir durant la phase d'élaboration
Date d'adoption du PECC: 29.04.22
Version: 01 - 29.03.22

Titre de l'action	2023	2024	2025	2026	Responsable (et partenaires internes et externes)	Résultat "final" attendu au terme du PECC (selon tableau des livrables transmis par le Canton / selon plan d'action)	Actions déjà en cours au lancement du PECC	Etat d'avancement (menu déroulant)	Etat d'avancement : points d'attention, blocages pour la période écoulée, etc.	Résultats "intermédiaires" pour la période suivante	Remarque
(Indiquer les actions retenues par la commune, en reprenant le titre issu du catalogue d'actions)					(Indiquer le nom de la personne responsable dans la commune et les éventuels partenaires (not. les mandataires spécifiques et les communes partenaires))	(Reprendre les résultats attendus définis dans le PECC au chapitre 4. Plan d'action. Les formuler en cohérence avec les livrables indiqués dans l'onglet Subvention_Résultats attendus)	(Indiquer les actions déjà en cours ou réalisées en lien avec les fiches du PECC, y.c. pour des fiches non retenues si pertinent; Pour la fiche : indiquer l'action de participation réalisée lors de la phase d'élaboration)	(Indiquer le statut d'avancement des actions à ce jour selon proposition du menu déroulant)	(Expliquer le résultat attendu durant la période écoulée, en indiquant les éventuels points d'attention ou blocage)	(Indiquer les étapes planifiées pour les 12 prochains mois. A formuler en cohérence avec les livrables de l'onglet Subvention_Résultats attendus Reporter cette colonne dans la colonne G du tableau de suivi pour la période suivante)	
Fiches Transversales											
N°1 - Mettre en place un Groupe de travail de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité	x				Mme Caroline Jaugry M. Olivier Duperrut	Création du groupe de travail	Groupe de travail de 6 personnes (Municipalité/Membre du Conseil/Citoyen.ne) : - Mme Caroline Jaugry (Municipalité) - M. Olivier Duperrut (Municipalité) - M. Vu Tran (Conseil communal) - M. Samuel Berthoud (Conseil communal) - Mme Silva Pequerut (Citoyenne) - M. Jérôme Fabre (Citoyen)	Réalisé			
N°2 - Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité	x				Groupe de travail, collaboration avec Romande Energie	Proposer la création d'un fonds (règlement) au Conseil communal / général ou proposer un renforcement d'un fonds existant (modification du règlement)		A planifier	Reflexion sur les paramètres de prélèvement de la taxe sur l'électricité (particuliers/entreprises), évaluation des possibilités d'engr à niveau intercommunal cts climatique uniquement sur le village et pas sur les 21 dans un premier temps (réflexion avec les communes voisines à mener à moyen terme)	Création du règlement du fond (préavis octobre 2023)	
N°3 - Former les élu-e-s et le personnel communal	x	x	x		Municipalité en collaboration avec le Groupe de travail	- Suivre le cours de base (au minimum une personne formée) - Suivre les modules spécifiques (au minimum une personne formée pour chaque fiche obligatoire)	- Formation CEP en lien avec EEE réalisée par un membre du personnel communal + formation en 2022 sur le désherbage naturel	A planifier		Définir des personnes et les domaines de formation Samuel Berthoud (membre CC - groupe PECC) suivra la formation "Programme énergétique et climatique dans les communes" de l'UCV le 25 mai 2023	
N°4 - Favoriser l'engagement et la participation de la population	x	x	x	x	Groupe de travail	Réaliser au moins une action annuelle impliquant la population en lien avec le PECC, y.c. durant la phase d'élaboration / selon les disponibilités de chacun, une thématique par événement annuel, p. ex M. Tran propose un atelier sur la Fresque au Climat ou Mme Toutati sur la biodiversité	Sollicitation de la population à travers un sondage sur 4 thématiques (mobilité, énergie, alimentation, biodiversité) puis organisation d'une séance de présentation des résultats suivie d'une discussion sur les attentes et craintes en lien avec le PECC. Information de l'association "court-circuit" sur le photovoltaïque groupé et question-réponse associée. Rencontre organisée le 23.03.23 dans la grande salle, avec - M. Duperrut - Mme Jaugry - M. Vu Tran - M. Michel Gruz - Mme Julie Reznick - Mme Carole Schelker Environ 130 personnes présentes	En cours	Point d'attention : mobilité (autopartage et covotage en particulier) qui ont suscité de l'intérêt	Organiser une action de communication en lien avec la biodiversité (pour chaque parution du BIOV un thème sera développé en fonction de la saison, vu avec Marceline Touadi) à la parution mai 2023 (pose des nids des hirondelles) Impliquer la population à travers divers ateliers (boîte à outils sur xDrive - lien avec fiches 6, 16,17) Fresque du climat (Vu participera à une formation d'animateur 28.05.23). Objectif : sensibiliser la population aux problèmes/enjeux/solutions sur le climat; organiser minimum 2 sessions par année [1 par semestre) Mise en place d'une démarche participative dans le cadre des Zones d'utils public du village (groupe de travail en fonction : commune, Conseil, citoyens depuis 2023)	voir invitation/sondage
N°6 - Réduire, réutiliser et recycler les déchets	x	x	x	x	Groupe de travail en collaboration avec Mme Di Lallo	- Réaliser au moins trois nouvelles actions proposées par la fiche (à confirmer selon ampleur et difficulté) - Communiquer la démarche à vos habitants-e-s / Volonté de mettre en place d'une ressourcerie à la déchetterie communale et une boîte à livre devant la grande salle. Lancement d'événements en lien avec la thématique des déchets (voir boîte à idées en Annexe 4)		A planifier	Blocage du projet de ressourcerie en 2010	- Réévaluer la possibilité de créer une ressourcerie - Identifier les étapes de mise en place de la boîte à livres - mentionner sur le site communal les associations de réparation (cossonay et Renens) - Ateliers issus de la boîte à idées à planifier	
N°7 - Organiser et accueillir des manifestations responsables	x	x	x	x	Groupe de travail	Réaliser au moins trois des actions suivantes : - Organiser au moins une manifestation communale en utilisant l'outil Kitmanif - Promouvoir l'utilisation de Kitmanif auprès des sociétés locales - Modifier des conditions de subvention des manifestations soutenues par la Commune - Elaborer une charte de durabilité Tous les événements publics prévus avec de la vaisselle réutilisable, incitation au tri, promotion de l'outil kit manif, création d'une charte de durabilité	Kitmanif déjà sur le Poca à remplir lors de chaque manifestations	A planifier	- Discussion autour des limites des conditions imposées par la communes lors de manifestations des sociétés locales (jusqu'ou aller ?/libertés individuelles) - Mise en place du règlement et possibilité de subvention si utilisation Kitmanif et vaisselle réutilisable	Création du règlement et des éventuelles conditions de subvention	
Fiches Energie & Mobilité											
N°11 - Assurer l'exemplarité des communes dans la conception et l'exploitation de leurs bâtiments	x	x	x	x	Groupe de travail En collaboration avec M. Bercher	Réaliser les actions suivantes : - Mettre en place un suivi énergétique pour au moins 50% des bâtiments communaux chauffés - Réaliser l'analyse énergétique CECB+ d'au moins 30% des bâtiments communaux construits avant 2000 - Etablir un plan d'assainissement des bâtiments communaux et y prévoir les budgets nécessaires / Etude CECB+ de l'efficacité énergétique de tous les bâtiments de la commune	Analyse CECB+ des bâtiments communaux en cours, attente des résultats Plan d'assainissement suivant rapport CECB	En cours		Analyse des résultats des études, plan d'action à établir sur cette base	
N°12 - Réduire la consommation de l'éclairage public	x	x	x	x	Municipalité	Prioriser et réaliser au moins une nouvelle action proposée par la fiche / Modulation des heures de fonctionnement de l'éclairage public. A plus long terme, passage au LED pour les luminaires restants	Réalisé : Modulations des heures de fonctionnement depuis décembre 2022 Indicateurs : (Inint) 00-5h éteint en semaine, 2h30-5h le week end)	Réalisé	Mesure réalisée en 2022 selon tableau des livrables, volonté de lancer d'autres améliorations	RDV prévu avec Davoison Groux en 2023 pour planifier d'autres mesures de réduction de consommation (passage au LED notamment, intensité ?)	
N°15 - Développer la production d'électricité photovoltaïque	x	x	x	x	Municipalité	- Analyser le potentiel solaire de la commune en consultant le cadastre du potentiel solaire - Choisir au moins une nouvelle action parmi les trois proposées par la fiche: appel d'offre groupé pour propriétaires privés; Equipement des bâtiments communaux; subvention communale - Mettre en oeuvre la ou les actions retenues (à confirmer selon ampleur et difficulté)/ Création d'une centrale solaire participative, informations et communication autour du solaire photovoltaïque chez les privés	Séance publique avec l'association Court-Circuit lors de la restitution des résultats du sondage PECC, intérêt prononcé de la population	Planifié		Signature mandat avec Court-Circuit et mise en place de la centrale solaire collective (sur plusieurs périodes suivantes) Evaluation des localisations potentielles pour la centrale, mise en place du modèle financier	
N°16 - Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos	x	x	x	x	Groupe de travail Municipalité (not. Mandat Team +) en collaboration avec M. Gruz	Réaliser les actions suivantes : - Etablir un diagnostic sommaire des besoins d'amélioration du réseau piétonnier et cyclable - Réaliser au moins trois actions (une par an) parmi celles proposées par la fiche (à confirmer selon ampleur et difficulté)/ Selon les résultats de l'étude générale de mobilité. Volonté de sécuriser les piétons et les vélos. et d'augmenter les transferts modaux. avec différents moyens : Borne électrique et subventionnement de l'abo Mobils envisagés, ev. parc à vélo Promotion d'un système d'autopartage/de covotage	Mandat donné à Team+ en avril 2023 + pour élaboration d'une étude globale de mobilité sur l'entier du village + rencontre avec la Commission santé et mobilité Lancement de l'étude 08.05.23 Eventualité d'un projet avec la HEG-VD	En cours		Définir quelles 3 actions (ou plus) seront retenues, et établir un calendrier	
Fiches Adaptation aux CC.											
N°17 - Renforcer la biodiversité pour accompagner les Changements climatiques	x	x	x	x	Groupe de travail ev. en collaboration avec un bureau spécialisé/une association	- Planter 10 arbres dans l'espace bâti - Former une personne - Transformer au moins une surface minérale ou un massif de plantes horticoles en surface verte pérenne - Ajouter au moins une disposition pour promouvoir la biodiversité et conserver un quota minimal de surfaces vertes dans les règlements de construction / Généralisation de l'entretien différencié. Protection et préservation des grands arbres de la commune. Arborisation d'une zone de la ZUP près de l'école. Promotion de la charte des jardins privés. Lancement d'événements en lien avec la thématique (voir boîte à idées en Annexe 4) Favorisation de variétés anciennes lors des plantations d'arbres et de buissons.	- Limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis 2022 - Promotion de la charte des jardins sur le site internet communal et dans le BioV en mai 2023 - Arborisation de la cour du collège en 2023 (3 arbres). Plantations d'arbres devant l'église en 2022	En cours		Lancement simultané et progressif des actions prévues	
N°18 - Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	x	x	x	x	Municipalité	Réaliser au moins trois des actions suivantes : - Former au moins une personne à la gestion des organismes exotiques envahissants (par exemple cours CEP) et désigner une personne responsable au sein de la commune - Mettre en place des actions de lutte contre les organismes exotiques envahissants sur les surfaces propriétés communales - Adhérer à la charte des talus de route - Conduire une action de communication auprès de la population Recensement des espèces sur le territoire, sensibilisation de la population et planification d'une journée pour l'arrachage collectif	Formation sur les EEE requ Communication dans le journal local	A planifier		Identification des EEE sur le territoire communal, en particulier au niveau de la Venoge	

N°19 - Aménager et gérer les cours d'eau en tenant compte des changements climatiques	x	x	x	Municipalité et groupe de travail	<p>En fonction de la situation de la commune:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débuter, poursuivre ou finaliser la définition et la transcription des Espaces réservés aux eaux (ERE) dans les plans d'aménagements communaux <p>Au choix:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des cours d'eau: Identifier les tronçons prioritaires à aménager et réaliser les études de faisabilité pour les tronçons prioritaires - Gestion des cours d'eau: définir un plan de gestion des cours d'eau <p>Renaturation d'un tronçon du ruisseau de la Golle (selon faisabilité)</p>		A planifier		Evaluation préliminaire des possibilités de renaturation de la Golle	
N° 20 - Prévenir et gérer les dangers naturels	x			Municipalité	<p>Changement préventif des canalisations du territoire communal avec adaptation du diamètre pour anticiper les risques liés aux événements météorologiques exceptionnels</p>	Proactivité au niveau de l'entretien des canalisations	En cours		Redimensionnement et curages réguliers (pertes entre 3-5%), prévus ans le cadre des travaux grand rue en 2024	



Annexe 4 – Boîte à idée d'évènements

Idées	Description	Coûts / matériel
Marché de Noël pour jouets	Marché avec des articles de 2 ^{ème} main. Participation des habitants qui veulent vendre des jouets en état. Permet d'engager aussi les enfants. Possibilité de faire un atelier pour réparer certains jouets abîmés ou cassés.	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la salle communale - Petite restauration? - Musique?
Atelier nichoirs	Ateliers pour créer et poser des nichoirs à oiseaux avec Marceline Touati.	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la salle communale/ bibliothèque? - Organisateur - Outils? coût du matériel à charge de chaque participant?
Atelier Re-couture	Atelier pour transformer ou réparer les vêtements et leurs donner une deuxième vie.	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la salle communale? - Machines à coudre/ matériel couture à charge de chaque participant? / vêtements apportés par les participants
Savons artisanaux (pour machine à laver/pour le corps)	<p>Réutilisation de l'huile de cuisine. (Pas de problème avec des odeurs, car la soude caustique enlève tout)</p> <p>Plutôt avec bonne météo pour bien aérer la salle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Salle communale/ espace extérieur ? - Huile de chaque participant/ demander au restaurant du Marteley - Prix soude caustique (6.50CHF/kg) Pour 1kg de graisse on a besoin de 140gr de soude. Donc, plus économe de faire son savon.
Soirée Mobility /Whats'App	<p>Evènement de mise en relation des habitants de Vuillens afin qu'ils se coordonnent sur leurs trajets les plus fréquents pour partager les voitures/ trajets.</p> <p>Whats'App permet maintenant des groupes de 2.000 personnes, possibilité de créer un groupe pour proposer, et après les gens intéressés s'envoient des messages privés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Salle communale ? - Chaque participant un amène un plat/ boisson ?
Journée des arbres	Journée en famille pour planter des arbres. Cadeau d'un arbre pour chaque nouveau-né?	Arbres offerts par la commune ?
Fermes portes ouvertes	Coordination avec les fermes locales afin de proposer une journée de visite, éventuellement d'aide	-



Annexe 5 – Synthèse de la démarche participative

Résumé

Pistes d'action

- Accompagnement de la commune sur une ou plusieurs thématiques énergétiques durant le PECC
- Mise en place d'une centrale solaire collective

Un accompagnement de la Commune sur le thème du solaire ou de l'assainissement énergétique, qu'il soit financier ou informatif, vous semblerait-il utile ?
125 réponses

Réponse	Pourcentage
Oui	81%
Non	17%

Seriez-vous intéressé à participer à la mise en place d'une centrale solaire collective ?
125 réponses

Réponse	Pourcentage
Oui	71%
Non	28%

IMPACT – CONCEPT SA
Environnement Géologie Eau Énergie
 23 mars 2023

Fig. 1 : Slide de l'évènement exposant les résultats du sondage

Durant le mois de février, un sondage a été ouvert à la population de Vufflens-la-Ville. Il était possible d'y répondre en ligne ou de le renvoyer en format papier.

Une soirée de restitution des résultats a été organisée le **23 mars 2023** à la grande salle communale, animée par la Municipalité, les membres du groupe de travail et Impact-Concept SA. Cette soirée comprenait également une présentation du PECC, une séance de réponse aux questions et l'intervention de l'association "Court-Circuit" traitant de l'autoconsommation d'énergie photovoltaïque. L'évènement a réuni environ 130 personnes.

Questions du sondage

<p style="text-align: center;">Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence et principaux freins à l'utilisation de différents transports (train, bus, vélo, etc.) ; - Habitudes et freins en matière de covoiturage ; - Intérêt pour la pose de bornes de recharge électriques, d'une voiture Mobility, d'un subventionnement pour l'abonnement Mobilis ou le vélo électrique ; - Espace d'expression libre. 	<p style="text-align: center;">Energie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questions sur la pose de panneaux PV, le changement d'agent énergétique et l'isolation des bâtiments (déjà fait/prévu/pas prévu, éventuels freins) ; - Intérêt pour une centrale solaire collective ; - Intérêt pour un accompagnement financier / informatif de la Commune sur les questions énergétiques ; - Espace d'expression libre.
<p style="text-align: center;">Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilité à la problématique ; - Intérêt pour une journée d'information sur le sujet ; - Espace d'expression libre. 	<p style="text-align: center;">Alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitude de fourniture auprès des producteurs locaux et pour quel type d'aliments ; - Intérêt pour un recensement des points de vente directs ; - Espace d'expression libre.
<p>Autre</p> <p>Age, Statut (actif, étudiant, etc.), sensibilité environnementale, proposition de slogan pour le PECC de Vufflens-la-Ville.</p>	

Programme détaillé de la soirée

- Mot de bienvenue et présentation de la volonté municipale (Municipalité, 5 min) ;
- Présentation du déroulement de la soirée (IC, 5 min) ;
- Présentation de l'état d'avancement du PECC : contexte, objectifs, déroulement, diagnostic, etc. (IC, 15 min) ;
- Présentation des résultats du sondage (Municipalité, Groupe de travail, IC, 30 min) ;
- Présentation du principe d'autoconsommation d'électricité photovoltaïque par l'association court-circuit (CC, 15 min) ;
- Séance de réponse aux questions (tous, 35 min) ;
- Conclusion et suite de la démarche (Municipalité, 5 min).



Fig. 2 : Image d'illustration, tirée d'une manifestation de 2022 dans la même grande salle

Court-circuit

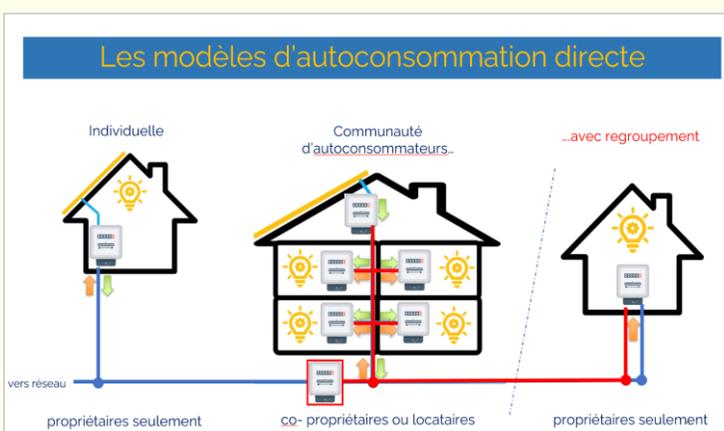


Fig. 3 : Slide extraite de la présentation de l'association Court-Circuit

L'association Court-Circuit, née de la volonté de mobiliser les citoyens dans la transition énergétique, développe les modèles et les moyens pour maximiser l'autoconsommation de l'électricité locale d'origine renouvelable. L'un de ces moyens est de favoriser une utilisation synchrone de l'énergie avec sa production, via une visualisation en temps réel des données relatives à l'installation de production. L'association a également pour objectif de faciliter l'investissement participatif dans les énergies renouvelables.

Conclusion

Le sondage, auquel 125 personnes ont répondu, a permis de confirmer l'intérêt de la population pour des projets envisagés dans le cadre du PECC, par exemple la création d'une centrale solaire, la pose d'une borne électrique ou le subventionnement de l'abonnement Mobilis pour les jeunes et les seniors. Certaines mesures se sont révélées peu incitatives, comme le subventionnement du vélo électrique ou la présence d'un véhicule Mobility sur le territoire communal. La révélation des résultats a probablement contribué au succès de la séance publique qui a suivi. Globalement, les participants se sont montrés très curieux face aux différentes thématiques abordées lors de cet événement. En particulier, le domaine de la mobilité a suscité un vif intérêt, avec plusieurs personnes se disant ouvertes à mutualiser leurs transports ou faire bénéficier leur véhicule à autrui occasionnellement. L'association Court-circuit a également répondu à de nombreuses questions sur l'autoconsommation d'énergie photovoltaïque, et continuera sa collaboration avec la Municipalité.

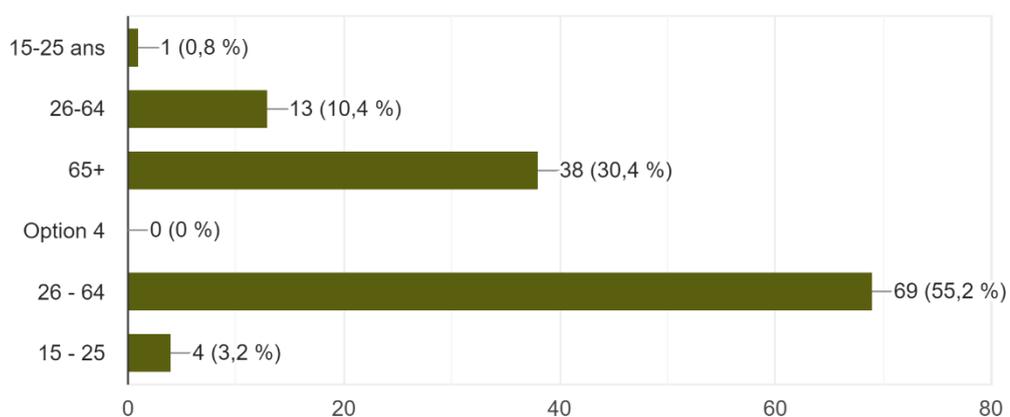
Annexe 6 - Résultats du sondage à la population

- Ouvert en février 2023
- 125 répondants

Questions préliminaires

Quel âge avez-vous ?

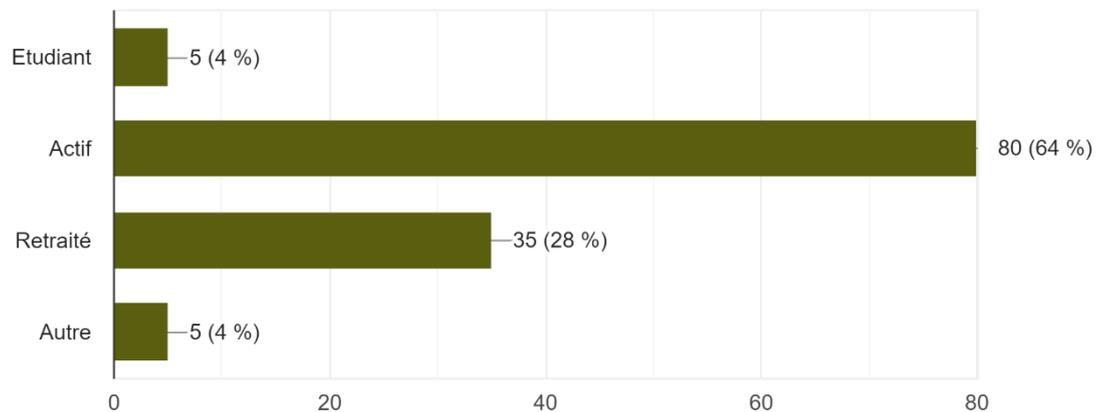
125 réponses



Section sans titre

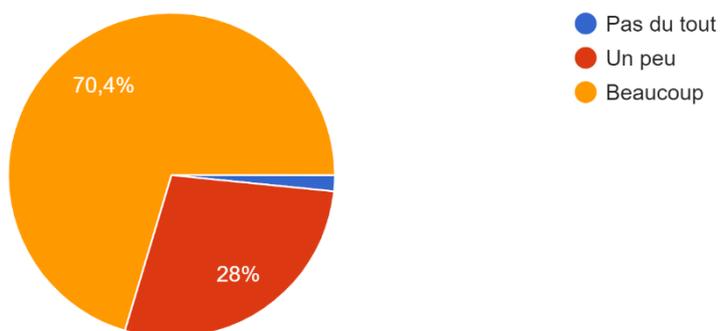
Êtes-vous :

125 réponses



De façon générale, vous sentez-vous préoccupé par les enjeux climatiques ?

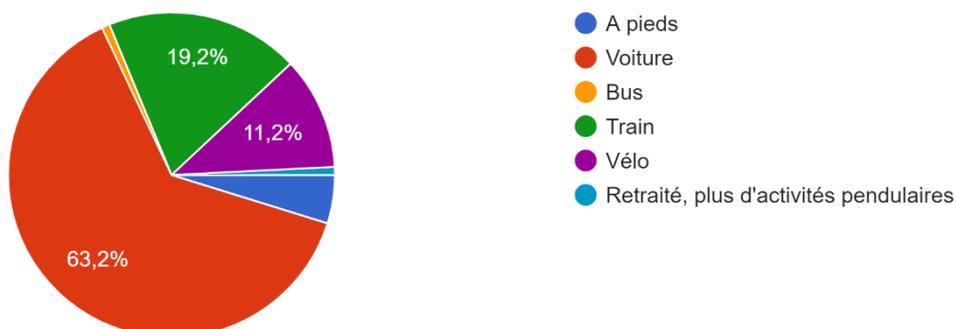
125 réponses



Mobilité

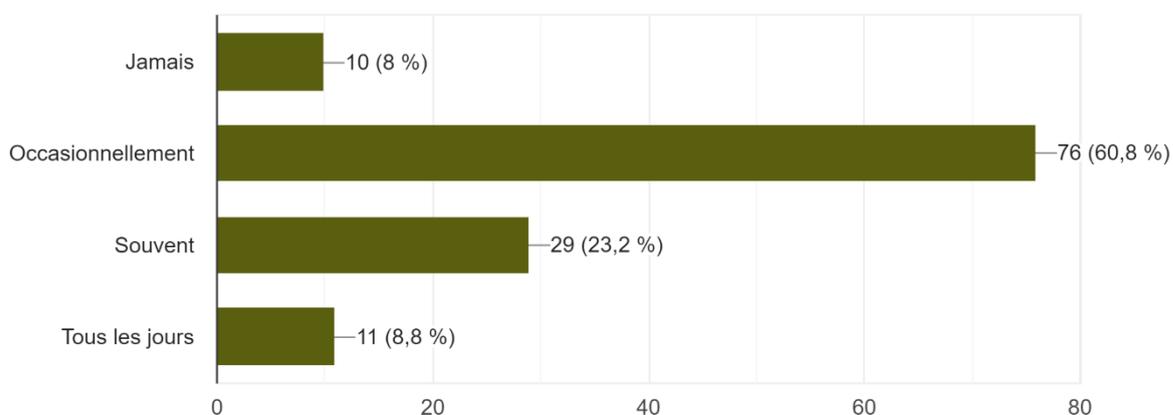
Quel est votre principal mode de déplacement pour vos activités pendulaires ? (école/travail)

125 réponses



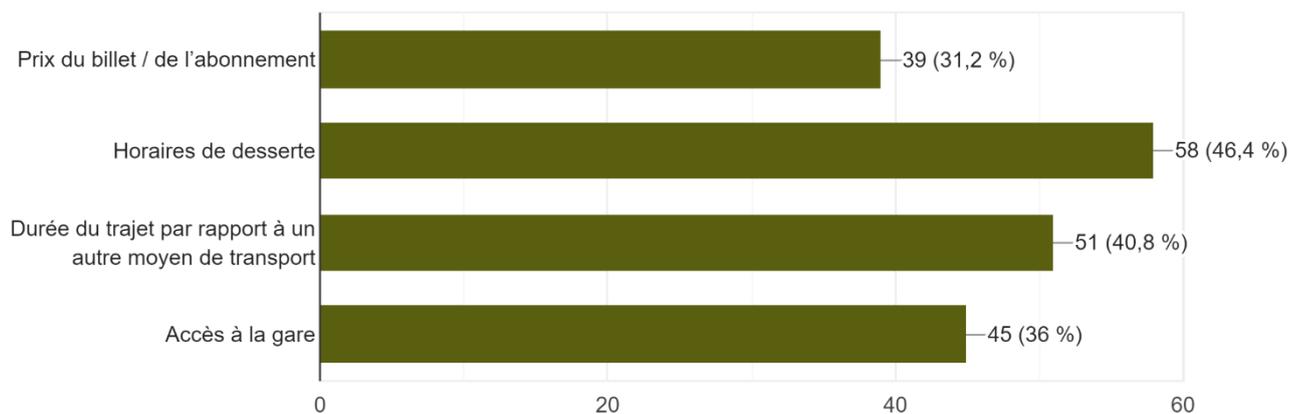
A quelle fréquence utilisez-vous le train ?

125 réponses



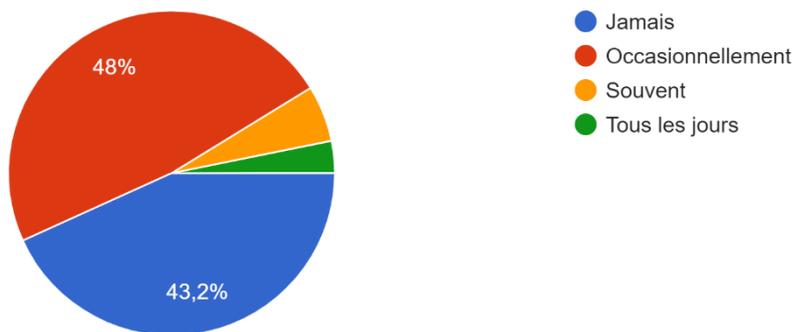
Quel(s) élément(s) sont susceptibles de vous freiner quant à son utilisation ?

125 réponses



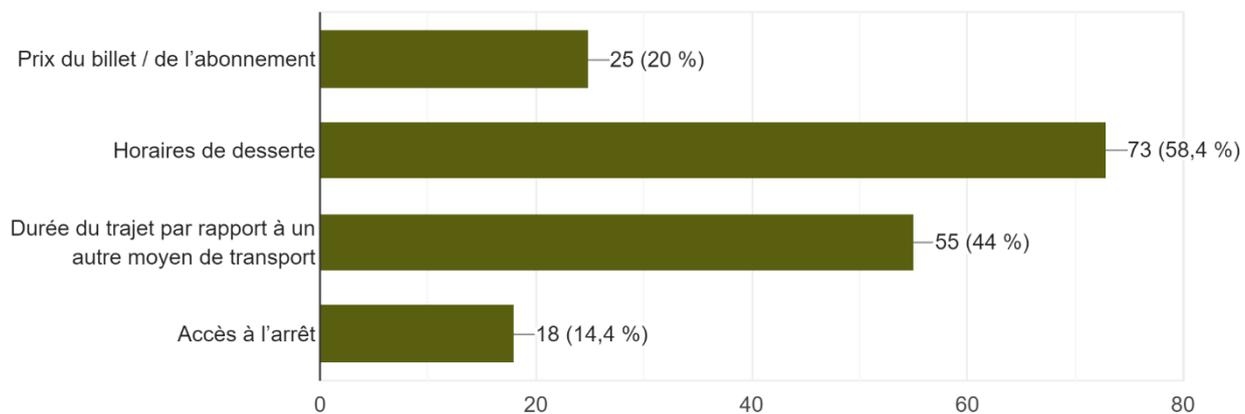
A quelle fréquence utilisez-vous le bus ?

125 réponses



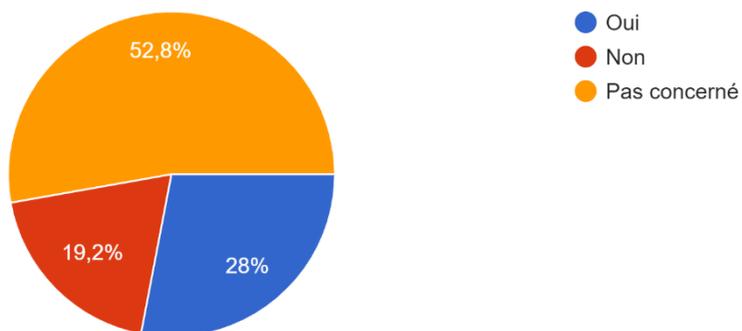
Quel(s) élément(s) sont susceptibles de vous freiner quant à son utilisation ?

125 réponses



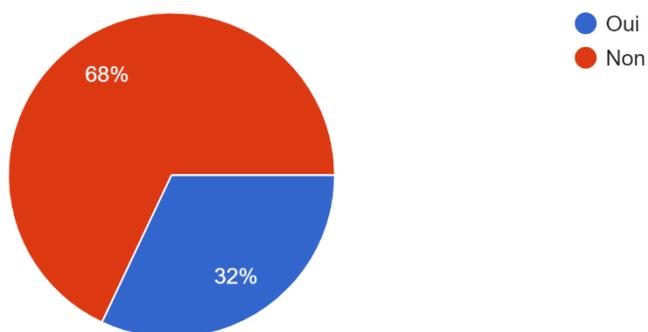
Pour les jeunes (< 25 ans) et les seniors (> 65 ans) est-ce qu'un subventionnement des abonnements Mobilis par la Commune pourrait augmenter votre fréquence d'utilisation du train/bus ?

125 réponses



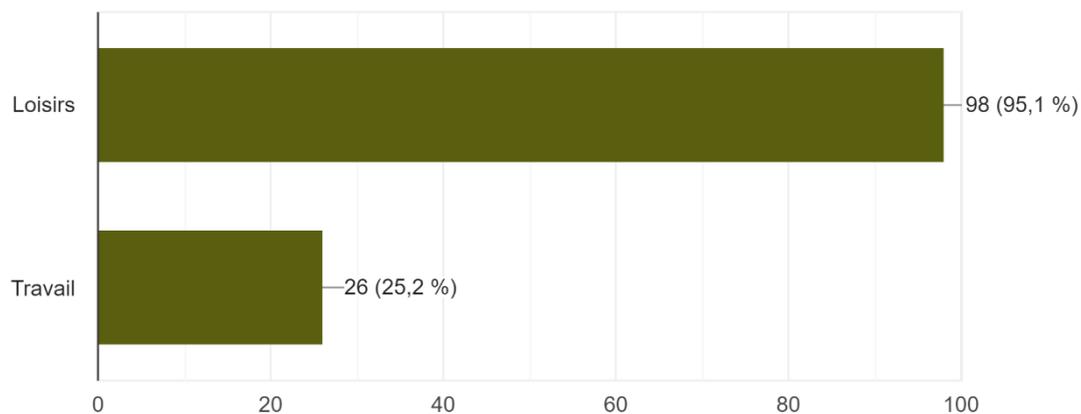
Êtes-vous en possession d'un vélo (Électrique) ?

125 réponses



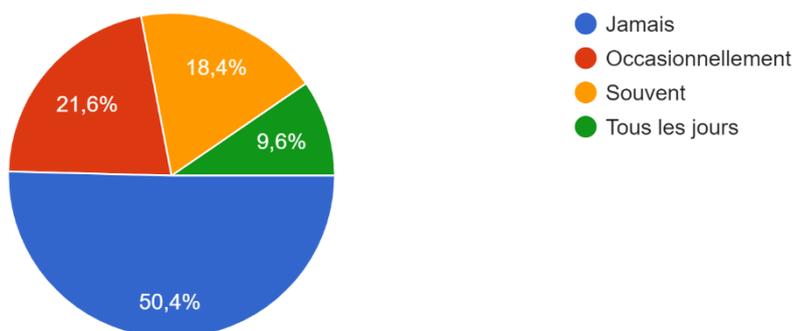
À quelle occasion utilisez-vous votre vélo (électrique ou non)

103 réponses



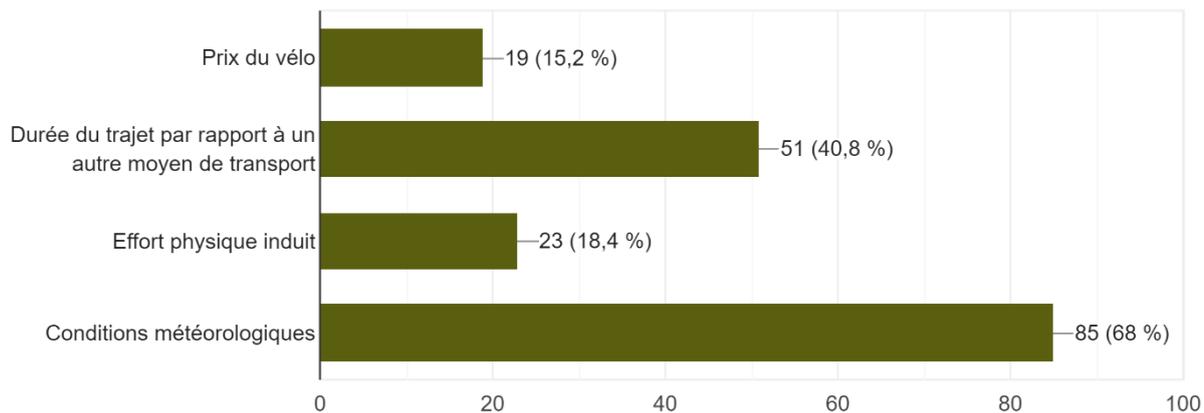
À quelle fréquence utilisez-vous un vélo pour vos déplacements (électrique ou non) ?

125 réponses



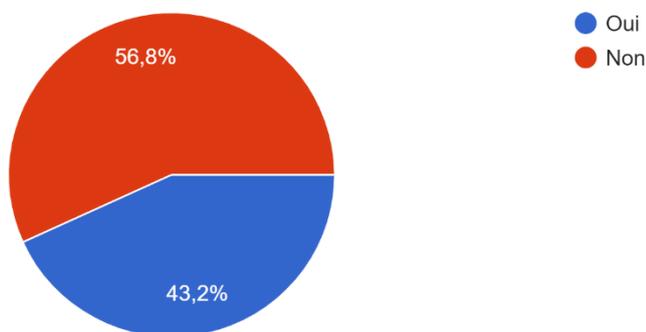
Quel(s) élément(s) sont susceptibles de vous freiner quant à son utilisation (travail/école) ?

125 réponses



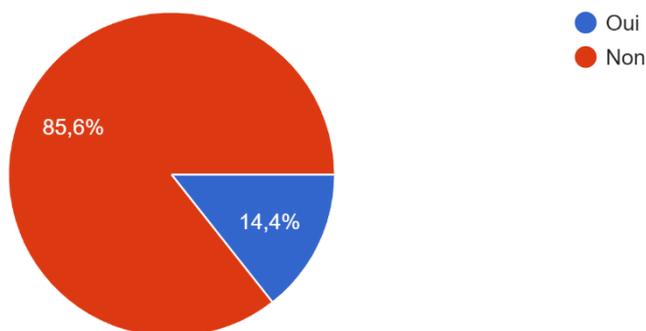
Est-ce qu'un subventionnement pour l'achat de vélo/vélo électrique neuf par la Commune serait incitatif pour changer votre mode de transport ?

125 réponses



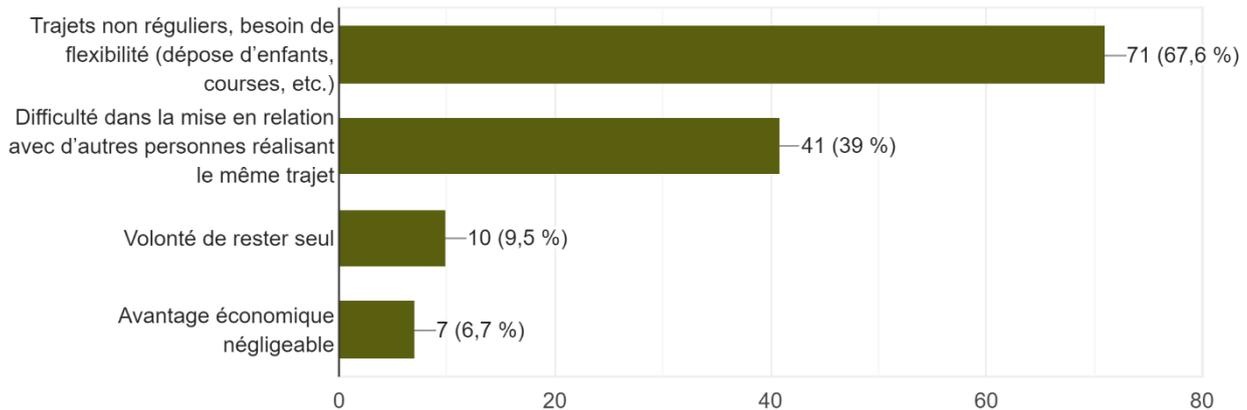
Pratiquez-vous régulièrement le covoiturage ?

125 réponses



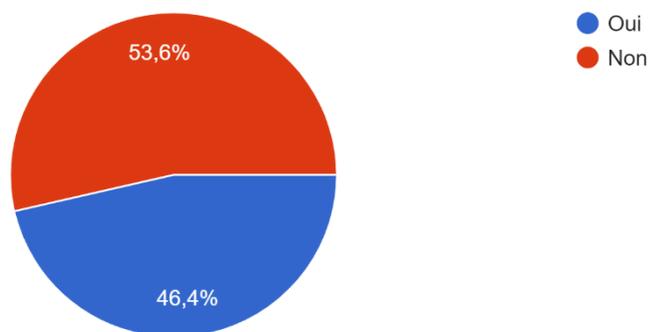
Si non, quels sont les principaux freins à la pratique ?

105 réponses



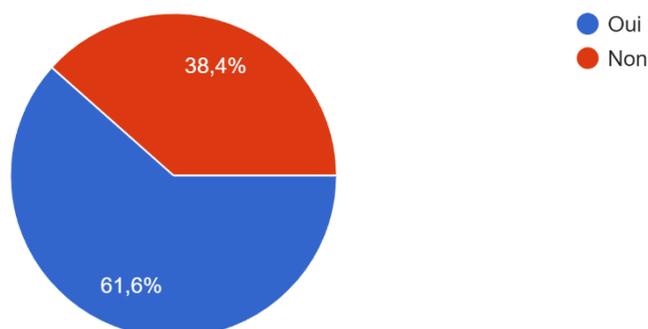
Seriez-vous intéressé par la mise à disposition d'un véhicule « Mobility » (location de véhicule à l'heure ou par jour pour les usagers occasionnels www.mobility.ch) dans le village ?

125 réponses



La mise en place d'une borne de recharge électrique communale pour voiture vous semble-t-elle utile ?

125 réponses



Avez-vous d'autres propositions à soumettre pour favoriser la mobilité durable – train, bus, vélo, piéton ? (Structures/outils/organisation)

56 réponses

Test

Mettre les navettes pour la gare à des horaires qui correspondent à ceux des trains, comme c'était le cas avant.

Baisser le prix des transports publics à l'échelle cantonale et fédérale est impératif.

Places de parking a la gare

Place de parc a la gare au prix raisonnable. Des vrais piste cyclable et non pas juste de ligne jaune sur les routes.

Plus de zones de rencontre (20km/h) et de zones 30km/h ; trottoirs ; accès aux quais de la gare ; places de parc pour vélos couvertes aux abords des lieux publics ; meilleure desserte de la gare

Améliorer la ponctualité des trains et l'aménagement de la gare et parking de la gare

Organise des activités ponctuelles (sortie vélo parents/enfants, parcours découverte des limites du

1. Test
2. Mettre les navettes pour la gare à des horaires qui correspondent à ceux des trains, comme c'était le cas avant.
3. Baisser le prix des transports publics à l'échelle cantonale et fédérale est impératif.
4. Places de parking a la gare
5. Place de parc a la gare au prix raisonnable. Des vrais piste cyclable et non pas juste de ligne jaune sur les routes.
6. Plus de zones de rencontre (20km/h) et de zones 30km/h ; trottoirs ; accès aux quais de la gare ; places de parc pour vélos couvertes aux abords des lieux publics ; meilleure desserte de la gare
7. Améliorer la ponctualité des trains et l'aménagement de la gare et parking de la gare
8. Organise des activités ponctuelles (sortie vélo parents/enfants, parcours découverte des limites du territoire, par exemple)
9. Accès difficile pour poussette et enfants en bas âge à la gare -> Améliorer l'accès
10. Mise en place d'une plateforme de co-voiturage
11. Pistes cyclables plus sécurisées et en meilleure état.
12. Des accès piétons sécurisés, par exemple pour se rendre à pied chez Bobst où il y a un bus ou pour se rendre à la ferme des Eterpis. Plus de voies de vélo hors routes, un meilleur accès à la gare (sans escaliers) pour les personnes ayant une poussette, un caddie ou à mobilité réduite. Plus de bus (augmentation de la fréquence) faisant le lien entre la gare et le centre du village (cela freine beaucoup de personnes pour aller prendre le train donc elles prennent la voiture). Des trottoirs bien salés et deneigés en hiver.
13. Pistes cyclables à améliorer

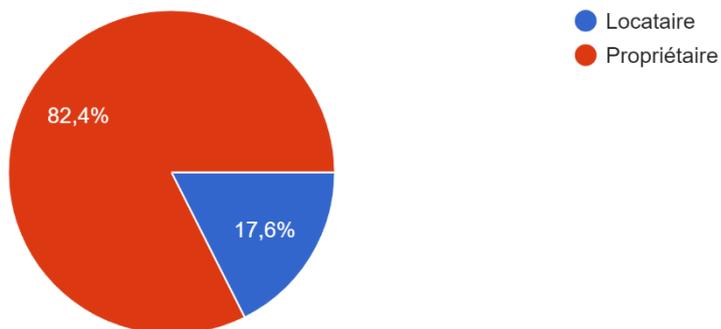
14. 1° Créer un vrai itinéraire pour vélos et piétons à l'écart du trafic automobile de la RC en direction de Bussigny via le chemin de Faraz. 2° Mettre a disposition un parc à vélo fermé et sécurisé à la gare 3° Limiter le trafic pendulaire automobile dans la grande-rue en n'autorisant la circulation automobile qu'aux habitants du village, sinon passer la rue en zone piétonne, s'il le faut qu'aux bordiers 4° Accès aux quais pour mobilité réduite 5° Maintenir la desserte actuelle des trains (2 par heure correctement espacés)
15. Réfléchir au nombre de voitures restant immobiles en une journée à Vufflens. Avoir un concept Mobility solide, ce serait aussi l'occasion de diminuer le nombre de voitures sous-utilisées en permettant à la population de faire des économies. Combien de gens ont une deuxième voiture qui ne sort pas beaucoup plus qu'une fois par semaine?
16. Tram - télétravail
17. Pistes et bandes cyclables sur les routes d'accès à Vufflens. Zone 30 km/h dans tout le village; passages piétons sécurisés pour les enfants.
18. Extension de la zone 30 dans le village / parking vélo couvert à la gare (plus grand)
19. créer des pistes cyclables dignes de ce nom, avec un espace pour piéton assez sécurisant pour ne pas avoir peur de se faire écraser par les voitures en particulier les deux routes qui desservent l'entrée dans le village. Proposition de rendre ces deux accès en sens unique pour les voitures et ainsi avoir la place pour effectuer une partie dédiée aux vélos et aux piétons bien différenciée de la route et ainsi assez sûre. Par exemple depuis Bobst direction village en sens unique et depuis la salle de sport en sens unique direction route cantonale pour MEX/Sullens.
20. une meilleure sécurité sur les routes avec des pistes cyclables
21. Chemin sécurisé pour vélo et marche
22. des pistes cyclables sécurisées en direction de agglomération lausannoise seraient appréciables
23. Mettre en place une plateforme sur le site de la commune pour y proposer des service de mobilité commune
24. Un arrêt même "sur demande/facultatif" du Bus TL 32 près de Vufflens, par ex. rond-Point avant route pour Bobst. Etant donné que ce bus est plus fréquent et plus direct pour Lausanne.
25. Les offres devraient être complémentaires notamment en termes d'horaires et non se recouper ce qui permettrait d'être plus flexible dans l'utilisation des transports publics.
26. Promotion de l'usage du vélo au sein du village.
27. Pistes cyclables plus protégées
28. liaison entre bus 58 et 32 à Addoc
29. trottoir à la sortie du village jusqu'à la fontaine dir Bobst chemin piéton pour rejoindre bussigny
30. abonnement général CFF a prix très réduit pour les retraités et le jeunes
31. créer des trottoirs le long de certaines routes du village - route cantonale
32. parking à notre gare à améliorer même si les places deviennent payantes un escalier qui descend vers la voie 1 sécuriser les enfants qui traversent le ch des Mainnesses pour rejoindre le sentier des grillons. Mettre un croisement piétons zèbre ainsi que des miroirs et limite à 30
33. avoir un distributeur de billet pour le bus
34. parking gare de vufflens
35. vente de billets de bus à la commune ou au magasin du marteley
36. j'utilise très rarement ma voiture, juste pour faire des course et aller chez des amis mal desservis par le train. quand je vais faire des courses je pourrai prendre d'autres personnes. Un site communal de covoiturage pourrait être utile
37. manque possibilités parcs vélo sécurises à la gare et à la salle de sport
38. tout le village à 30km/h navettes plus fréquentes entre le village et la gare

39. plus de bus qui remontent de la gare mettre un ascenseur ou plan incliné pour remonter de lausanne
40. aide pour l'achat d'un abo 1/2 tarif ou AG
41. Oui, le parcage des voitures à la gare de Vufflens-la-Ville est catastrophique ! Et parfois le parcage est impossible. Cette situation est inacceptable, à quand une amélioration ? Merci d'avance de faire bouger les choses.
42. Assurer une bonne liaison par bus entre la gare et le centre du village. Parcourir à pied un kilomètre en montée n'est malheureusement pas à la portée de tous.
43. Plus de bus de la gare pour le village dans les deux sens
44. amélioration de l'accès aux moyens de transports publics
45. Je pratique tous les jours le vélo pour me rendre au travail et une des peurs et le danger lié aux autres usagers de la route (les voitures). Il manque de piste cyclable ou des zones sécurisées. Notre village est géographiquement très bien situé en terme de distance de lausanne.
46. Je suis fondamentalement contre le subventionnement de la mobilité durable par les citoyens (taxes, impôts). Attaquez vous aux entreprises et prôner une décroissance plutôt qu'une croissance à tout va!
47. Parking descent à la gare
48. problème de liaison avec les villages infrastructures proches Mex: plus de passage pour piéton Bobst: pas de voie pour velo piéton Penthaz: piste cyclable qui commence dans le giratoire. trop dangereux Gymnase Bussigny: pas de liason vélo
49. sécuriser les routes pour les trajets à vélo et à pied
50. inclure réflexion sur l'utilisation de l'avion pour des voyages courte distance
51. construction de trottoirs vufflens migrolino construction de voies pour vélos
52. 30 km/h généralisé dans tout le village
53. une voiture Mobility serait indispensable pour le changement vers la mobilité durable un ou 2 vélos électriques mis à disposition pour les habitants (système abonnement payant par exemple avec possibilité de réservation en ligne)
54. améliorer l'accès à la gare voie 2, aligner les horaires bus et train pour remonter de la gare Dégager les trottoirs de la neige
55. mettre en place une application de partage de voiture au sein du village
56. plus de bus, surtout direct vufflens-crissier plus de bus pour monter depuis la gare (et pas attendre 20n)

Énergie

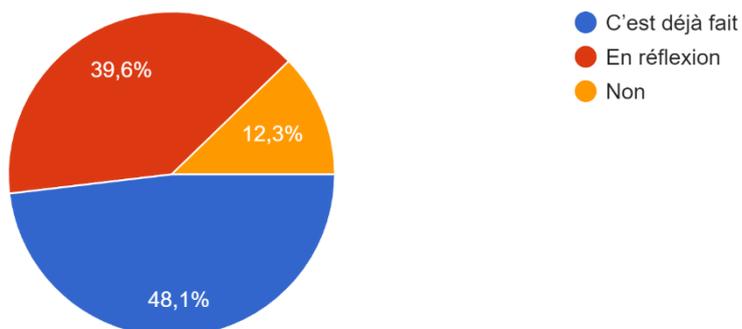
Êtes-vous

125 réponses



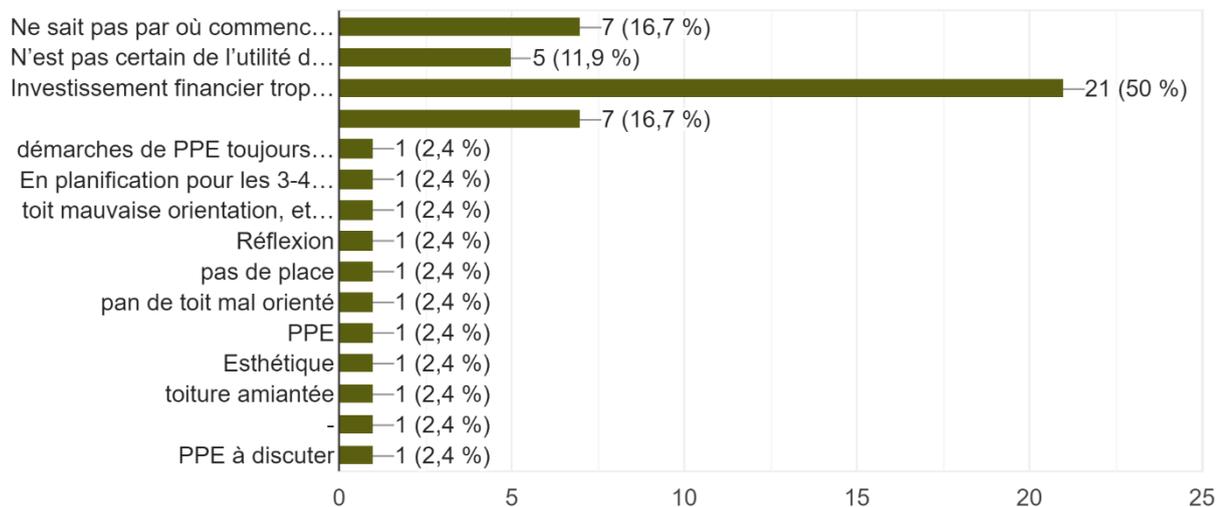
Si vous êtes propriétaire, avez-vous déjà envisagé la pose de panneaux solaires sur vos façades ou toitures

106 réponses



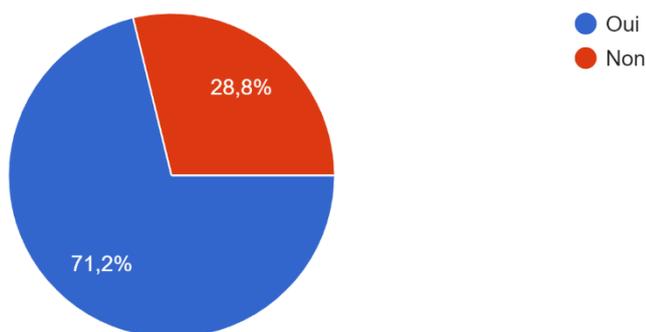
Et si non, pour quelle(s) raison(s) ?

42 réponses



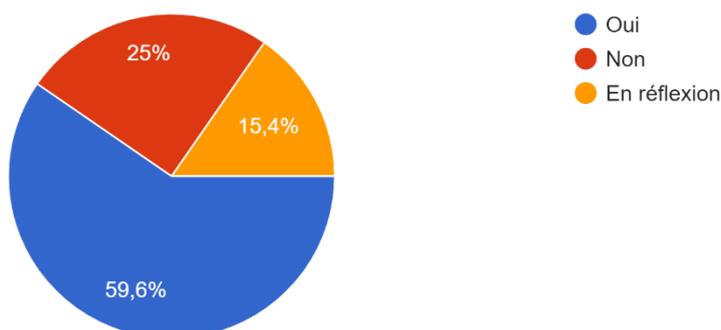
Seriez-vous intéressé à participer à la mise en place d'une centrale solaire collective ?

125 réponses



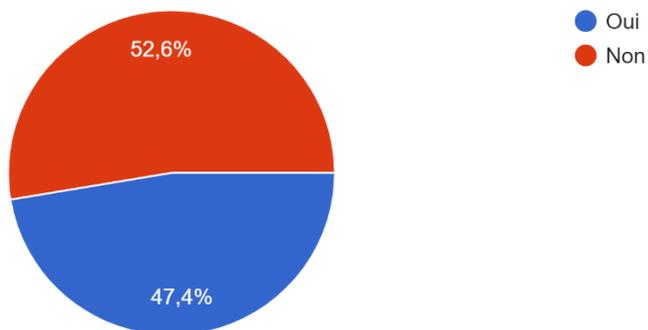
Si vous êtes propriétaire, avez-vous déjà vérifié l'isolation thermique de votre logement ?

104 réponses



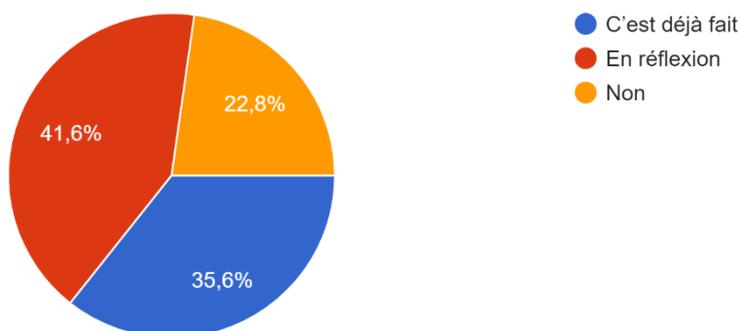
Des travaux ont-ils été entrepris à la suite de cela ?

95 réponses



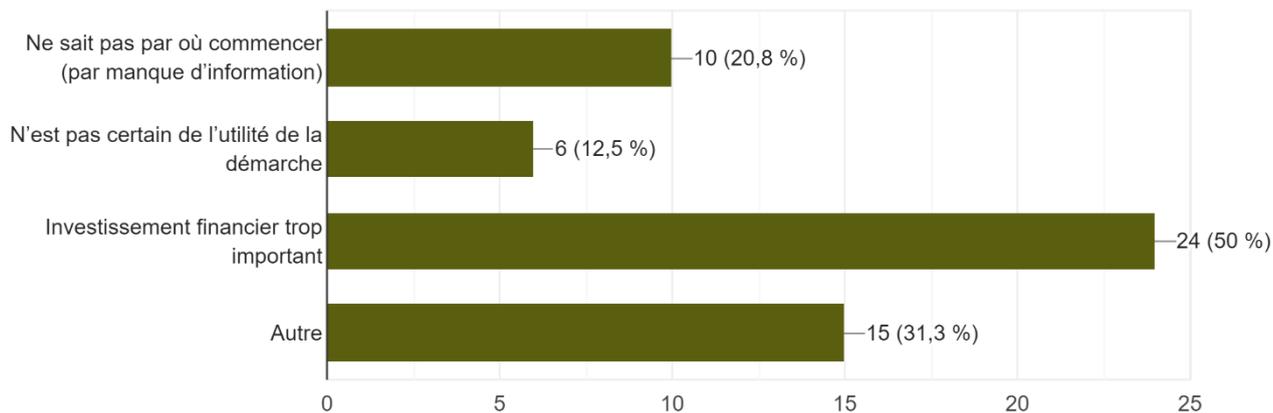
Si vous êtes propriétaire, avez-vous déjà envisagé de changer d'agent énergétique pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire ?

101 réponses



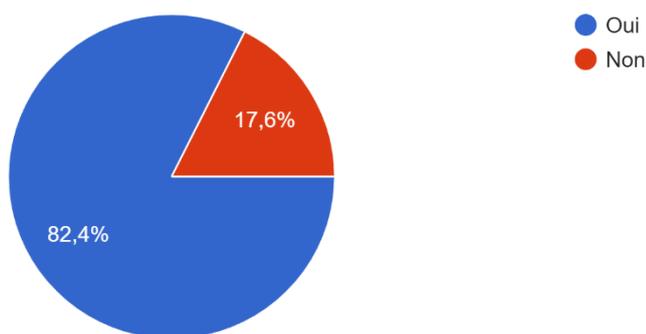
Et si non, pour quelle(s) raison(s) ?

48 réponses



Un accompagnement de la Commune sur le thème du solaire ou de l'assainissement énergétique, qu'il soit financier ou informatif, vous semblerait-il utile ?

125 réponses



Avez-vous d'autres propositions à soumettre pour diminuer l'impact énergétique ?

44 réponses

Test 2

Si vous voulez avancer dans la transition énergétique il faut faire comme dans les autres pays... les subventions sont entre 70 et 110% du prix.

Subventions pour pompes a chaleur

Subvention de pompe a chaleur ou subvention de meilleurs isolation thermique.

Amélioration énergétique des bâtiments communaux (isolation, chauffage, panneaux solaires, etc.)

Changer toutes les lumières du village par des capteurs de passage
Panneaux solaires sur bâtiments communaux

Fédérer l'achat des matériaux e chauffage (plus de volume = prix meilleur !)

Faire en sorte que les investissements soient plus rapidement amortis

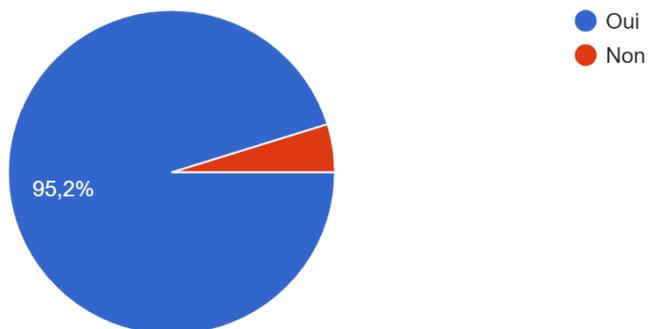
1. Test 2
2. Si vous voulez avancer dans la transition énergétique il faut faire comme dans les autres pays... les subventions sont entre 70 et 110% du prix.
3. Subventions pour pompes a chaleur
4. Subvention de pompe a chaleur ou subvention de meilleurs isolation thermique.
5. Amélioration énergétique des bâtiments communaux (isolation, chauffage, panneaux solaires, etc.)
6. Changer toutes les lumières du village par des capteurs de passage Panneaux solaires sur bâtiments communaux
7. Fédérer l'achat des matériaux e chauffage (plus de volume = prix meilleur !)
8. Faire en sorte que les investissements soient plus rapidement amortis
9. non
10. Eclairage public à LED
11. Je pense qu'il serait judicieux d'éteindre les lampadaires des rues de la commune de 24 h00 à 6h00, ou du moins en limiter l'utilisation.
12. Campagne d information, subventions, panneaux solaires sur les batiments communaux. Pour la crèche et l école, créer un potager/ferme dans un terrain adjacent qui produirait la nourriture destinée à la crèche et à l'école tout en ayant un caractère pédagogique.
13. Créer un groupe de réflexion ouvert à tous les habitants, après une séance d'information donnée par des spécialistes.
14. Télétravail-diminuer l'éclairage public
15. l'accompagnement de la Commune sur le thème du solaire doit être informatif ET financier, sans quoi le PECC n'arrivera pas à convaincre beaucoup de propriétaires à engager des investissements importants. Je n'ai pas attendu la mise en marche du PECC pour investir + de 100'000 CHF en 2021 dans l'assainissement énergétique de notre toit. J'ai comparé mon cas

- avec deux communes limitrophes: si j'avais habité Mex ou Bussigny, les subventions communales auraient été de +/- 4'000.--.
16. accompagnement surtout financier
 17. Couverture des hangars et bâtiments agricoles par des panneaux solaires via un financement public et/ou groupement de privés
 18. Poser des panneaux solaire sur les bâtiments communaux
 19. plus d'informations, plus de subventions incitatives
 20. Nous avons de grands toits à équiper de panneaux solaires pour alimenter le village.
 21. un accompagnement SERIEUX et clair par des personnes compétentes
 22. En sus, le thème de l'efficacité énergétique ainsi que de la parcimonie d'utilisation me semble important. Il s'agit d'un outil préventif qui permet d'économiser autant les ressources que de l'argent. Des incitations à ce niveau pourraient être bienvenues.
 23. achat groupé de panneau solaire géré par la commune afin d'en réduire les coûts.
 24. voir question 28
 25. Revoir le système des lampadaires de la commune pour pouvoir les éteindre la nuit
 26. envisageons un chauffage à distance, géothermique etc...
 27. tout envoyer par électronique comme fait la police Digital
 28. subventions communales en plus des cantonales existantes
 29. lumières du tennis, on dirait un stade de foot pour deux personnes qui jouent, honteux éclairage publique solaire
 30. abaisser l'intensité de l'éclairage publique la nuit limiter l'utilisation des déco de noel (une semaine avant et une semaine après)
 31. faciliter les démarches administratives et les charges liées (ECB, Camac, etc...)
 32. un système de prêts pour financer les rénovations énergétiques en PPE
 33. payer un CECB à tous les propriétaires
 34. -
 35. Éteindre les lampadaires la nuit à certaines heures
 36. Si la commune veut s'impliquer dans l'information concernant la transformation/amélioration des habitats, je pense que c'est une bonne chose. Mais pas d'implication financière.
 37. Accepter la proposition de Romande Énergie SA pour diminuer les heures d'éclairage public
 38. végétalisation obligatoire des bâtiments de la Zi la plaine
 39. sobriété numérique et énergétique, plus d'éducation sur le sujet, neutralisation de la matière
 40. tous les bâtiments communaux devraient être équipés de panneaux solaires la commune doit montrer l'exemple et pourquoi pas y installer une ou des éoliennes
 41. moins de bus à deux étages qui traversent la grand rue (ils sont vides) et bruyants il y a la RC 177 pour aller de mex à bussigny et autres
 42. proposer des mandats groupés et coordonnés par la commune pour la pose de panneaux solaire comme à Epalinges
 43. pompes à chaleur
 44. installer du photovoltaïque sur les toits et fournir des subsides substantiels nécessaires

Biodiversité

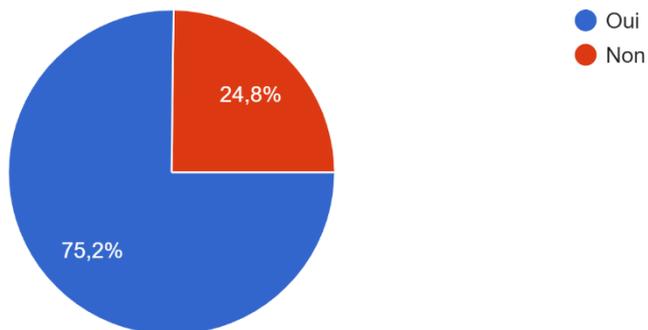
Êtes-vous sensible aux problématiques de perte de biodiversité en Suisse ?

125 réponses



Il est parfois difficile d'agir en temps que particulier, mais des petites actions peuvent favoriser la biodiversité. Seriez-vous intéressé par la mise en place d'une journée d'information sur le sujet ?

125 réponses



Avez-vous d'autres propositions à faire en lien avec la biodiversité ?

33 réponses

Test 3

Il est impératif de sensibiliser la population aux enjeux de l'agriculture. De plus, il faut sensibiliser quant à l'impact de la production de viande.

Non

Avoir un engagement de la Commune pour la biodiversité avec différentes mesures (par exemple limiter les surfaces non-perméables)

S'associer avec d'autres communes pour avoir une action d'ensemble

Encourager les propriétaires ayant les haies de thuya de les remplacer par des arbustes locaux (subventions par exemple)

Que les pesticides soient interdits sur tout le territoire de la commune (champs, espace verts, place de jeu,...), prairie naturelle au lieu du gazon sur tous les espaces verts de la commune

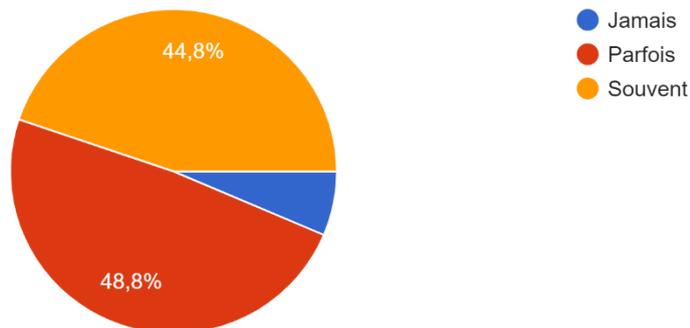
1. Test 3
2. Il est impératif de sensibiliser la population aux enjeux de l'agriculture. De plus, il faut sensibiliser quant à l'impact de la production de viande.
3. Non
4. Avoir un engagement de la Commune pour la biodiversité avec différentes mesures (par exemple limiter les surfaces non-perméables)
5. S'associer avec d'autres communes pour avoir une action d'ensemble
6. Encourager les propriétaires ayant les haies de thuya de les remplacer par des arbustes locaux (subventions par exemple)
7. Que les pesticides soient interdits sur tout le territoire de la commune (champs, espace verts, place de jeu,...), prairie naturelle au lieu du gazon sur tous les espaces verts de la commune
8. Subventionner le remplacement de haies mauvaises pour la biodiversité (par ex. lauriers)
9. Arrêter l'élevage intensif -arrêter les produits toxiques dans les champs
10. Nous avons posé 4 nichoirs à martinets sous notre toit. Nous avons par ailleurs accueilli des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes, etc. Nous envisageons de remplacer notre haie de thuyas par une haie mixte.
11. Plantation de haies en bordure des parcelles agricoles. Remplacement des haies de thuyas/laurier par des essences indigènes. Entretien extensif des surfaces enherbées.
12. Favoriser les prairies fleuries en lieu et place des gazons, véritable désert de biodiversité.
13. Règles strictes contre utilisation de produits de synthèse dans la commune - pesticide, engrais etc
14. un engagement pour l'utilisation le plus restreint possible de pesticides sur le territoire de la commune.
15. pas trop.... c'est très vague la biodiversité

16. Favoriser les compensations écologiques ainsi que la restauration des espaces de liaisons entre les zones à biodiversité élevée (infrastructure écologique) semble des thèmes importants à prendre en compte dans les projets menés sur le territoire communal.
17. Suppression / réduction des produits phytosanitaires pour la commune . Réduction et adaptation des périodes de fauchage des zones herborees de la commune .
18. Agriculture biologique
19. informer la population des dangers des produits phytosanitaires pour le sol, les plantes, la faune et l'humain (jardinage et agriculteurs proposer des cours de permaculture et / ou jardinage biologique
20. limiter l'utilisation des pesticides
21. Créer des biotopes, étangs, plantations de haies, muriers, etc... Installer les bancs et arbustes, des nichoires
22. laisser un peu plus de place pour faire pousser les herbes par-ci par-là sans utiliser régulièrement du roundup pour traiter les parcelles de la commune. ceci aide aussi à la biodiversité
23. Compost à la disposition des villageois ruches communales cours de jardinage potager et permaculture des mais et sms de la commune pour rappeler les jours de ramassage, les règles quant à la coupe des haies
24. mise en place d'ateliers participatifs à ce sujet
25. -
26. Prendre le plus grand soin des parcelles de nature qui se situent sur le territoire de notre commune. Inviter les habitants à participer à d'éventuels projets. Veiller à préserver les rivières et les forêts qui entourent notre village et qui font partie de notre patrimoine. Veiller tout particulièrement à protéger plutôt qu'à exploiter la nature sur les parcelles qui appartiennent à notre commune.
27. Un parc communal avec des arbres, ruches, petit étang, etc.
28. nos jardins amis et refuges à un petit monde merveilleux le hérissons, les lézards, insectes, oiseaux, etc... comment les accueillir et les retenir
29. réflexion autour de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts de la commune (formation des employés communaux aux bonnes pratiques) Favoriser et encourager une agriculture respectueuse de l'environnement et de la biodiversité
30. interdiction de surfaçade de béton de planter des espèce indignes enterdiction de tondre et arroser le gazon au printemps
31. jardins communaux et écoliers autour de l'école (permaculture)
32. la question 31 doit s'accompagner d'incitations mises en place par la commune des matinées d'info sur l'entretien différencié et écologique des jardins privés devenir une commune sans phytosanitaires programme de subvention pour le remplacement des haies (tuyas et laurèlles) par haies indigènes
33. planter des arbres sur le terrains communaux

Alimentation

Vous fournissez-vous auprès de producteurs locaux (vente à la ferme)

125 réponses



Si oui quelles sont vos adresses et pour quels types de produits ?

88 réponses

Duvoisin

Duvoisin
Ecurie de la venoge
légumes pommes confitures miel

Chez des amis

J'achète le peu de produits disponibles (diversité).

Fruits, légumes et œufs

Fruits, légumes et œufs

A la Belle Courgette (panier de légumes à Bussigny) ; Self-Service à l'entrée du village

marchés du village
Epicerie du Marteley

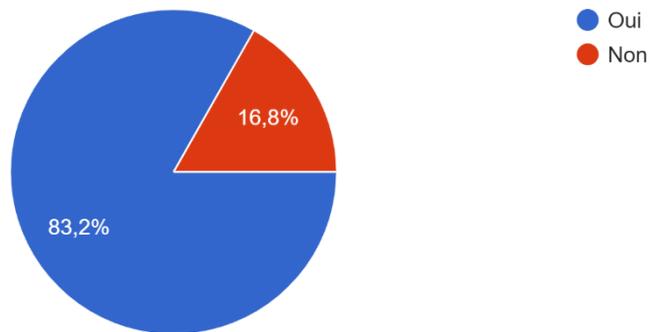
1. Duvoisin
2. Duvoisin Ecurie de la venoge légumes pommes confitures miel
3. Chez des amis
4. J'achète le peu de produits disponibles (diversité).
5. Fruits, légumes et œufs
6. Fruits, légumes et œufs
7. A la Belle Courgette (panier de légumes à Bussigny) ; Self-Service à l'entrée du village
8. marchés du village Epicerie du Marteley

9. Ferme du goupille (légumes), Moulin d'amour (viande), Marteley (restaurant), divers marché à la ferme de la région
10. La Belle Courgette (Bussigny) / Goupil (Vufflens) / Ferme Duvoisin / Ferme Moulin d'Amour (Gollion)
11. Duvoisin Anne-Lise
12. Ferme Duvoisin - marché Cuendet Echichens
13. Marché Duvoisin V-I-V, Ferme Vaudoise Lsne, marché Lausanne
14. Ferme Goupil Self Vufflens légume principale
15. Ferme Duvoisin, Boucherie Cossonay, Fromagerie Cottens, Oeufs chez une privée
16. Marché des Condémines à Vufflens, vente en libre-service à Gollion pour les pommes de terre, courges à Bournens
17. Ferme du Moulin d'amour, laitage
18. <https://www.marche-cuendet.ch/cuendet-family>; légumes
19. Les débits situés dans la commune (restaurant, fermés, etc.), fermes à Cossonay, Etagnière, ainsi que d'autres accessibles selon le parcours en vélo choisi. Tous produits à disposition.
20. Ferme Cuendet, vente de légumes
21. Ferme des Eterpis pour les légumes, fruits, céréales, produits laitiers, viande (quasiment pour tout)
22. Self service des Duvoisin pour œufs, fruits et légumes, chez les Goy pour miel, huile, farine, ferme des Eterpis pour les pâtes, un peu de viande, fruits et légumes.
23. Légumes.
24. Ferme des eterpis pour alimentation
25. Les Eterpis (fruits, légumes, céréales, etc.), boucherie de Cossonay
26. Produits bio
27. Les Eterpis (laitages, oeufs, légumes, etc.), Famille Goy et Cédric Cheseau (farine), Horisberger (viande de boeuf, vin, etc), Sévery (viande de porc), Moulin d'Amour (huilerie), etc
28. Les Eterpis: en général. Cuendet, Bremblens: légumes. Horisberger: viande. Cédric Cheseau: farines
29. Duvoisins: pommes, légumes. Goy: miel, huiles, farines
30. Ferme des Eterpis, Goillon, légumes, viande et produit laitier/ Marché Cuendet, Bremblens, légumes et fruits
31. la ferme du village mais particulièrement la ferme du Goupil
32. Ferme Duvoisin (self-service) / oeufs, légumes, fruits, confitures
33. Bremblens, Duvoisin vufflens
34. ferme Duvoisin (fruit et legumes), Eterpis (divers vproduits, mais très rarement)
35. Fruits et légumes, Marché à la ferme des Huttins, Ecublens / Famille Bourgeois, Vullierens 7 Ecurie de la Venoge, Vufflens-la-Ville / Famille Duvoisin, Vufflens-la-Ville
36. Le ferme Duvoisin à Vufflens-la-Ville
37. Marché Vufflens Duvoisin, Ferme en Croix Vullierens, Landi Cossonay
38. Privé
39. Ferme Duvoisin
40. Duvoisin (legumes et oeufs), Écurie de la Venoge (miel), Gollion (pomme de terres)
41. Famille Blanc à Bremblens, marché à Morges principalement pour les légumes
42. marché de vufflens, Ferme en Croix Vuillerens, Le Marteley pour le pain
43. les Eterpis, Moulin d'amour, paniers de légumes les 3 vallons, fermes bio des alentours
44. Duvoisin, Marteley (magasin et resto) et Gollion
45. Duvoisin : fruits, salades, oeufs, jus de pomme et patisseries

46. la ferme du Goupil pour les légumes la ferme en Croix vuillerens pour viande les laiterie de romanel les oeufs livrés
47. ferme du goupil
48. marchés à la ferme
49. la ferme pour oeufs, fruits et salade
50. ferme bio. fruits oeufs jus
51. duvoisin légumes fruits domaine sombavillaz bremlens légumes fruits
52. la ferme du goupil
53. Gollion oeufs pdterre
54. eterpis quasi tout (produits de nettoyage compris) la ferme des bufflones (mozza, fromage glace) le marteley pain fromage café goy huile farine duvoisin fruits et légumes
55. self-service Vufflens Esprit du fruits Blondel Crissier Boucherie JAquet Bettens Boucherie Grandjean Cheseaux
56. ferme des Huttins Ecublens Duvoisin Marteley pain et divers produits
57. Eterpis fruits et légumes Duvoisin oeufs et légumes moulin d'amour yaourt viande ferme en croix Viande folies de marie lait yaourt glaces boucherie Chanson
58. ferme des Eterpis
59. La ferme Duvoisin. Tous les types de produits.
60. Ecurie de la Venoge: huiles, farines, miel, etc...
61. Marchés, ferme
62. Fermé à Crissier
63. Famille Duvoisin, épicerie du village, famille Goy
64. Marché de Lausanne, mais pas dans la commune directement.
65. paysans proches
66. Légumes chez Keuffer à Bremlens et œufs chez ? En-haut de L'Arzillier
67. Ecurie de la Venoge: farine ferme du goupil: legumes ferme en croix: vullierens : viande de porc legume ferme à daillens: oeufs
68. Duvoisins, Eterpis, Marteley, ventes à la ferme dans le coin
69. les Eterpis : pains légumes fruits
70. Marché de la Condémine Fruits légumes desserts
71. légumes, oeufs, jus : marché de la condémine
72. Duvoisin Ecurie de la venoge Baudet Marteley
73. marché Cuendet Ecurie de la venoge Duvoisin Bremlens
74. Duvoisin Cuendet
75. Duvoisin maraichers à Bremlens
76. paniers hebdomadaires ferme du goupil les eterpis
77. goy farine miel Goupil légumes Duperrut Lait duvoisin fruits
78. Eterpis magasin le sureau à bois genoud Crissier
79. moulin d'amour : glaces produits laitiers Rindlisbacher viande
80. duvoisin moulin d'amour
81. self service du village et environs si sur le trajet

Seriez-vous intéressé(e) par la mise à disposition d'informations, et notamment la localisation, de ces lieux de vente de proximité ?

125 réponses



Organisation du PECC

Organisation du PECC

Un appel à votre créativité ; avez-vous une idée de slogan pour fédérer les gens autour des thématiques du PECC ?

31 réponses

Test 5

Non

Vufflens-la-Vie !

Votre village, votre énergie

Pour un Energie au Centre de la Commune

Sans PECC c'est épique !

Pense aux autres

non

Sobriété énergétique

1. Test 5
2. Non
3. Vufflens-la-Vie !
4. Votre village, votre énergie
5. Pour un Energie au Centre de la Commune
6. Sans PECC c'est épique !
7. Pense aux autres
8. non
9. Sobriété énergétique
10. Les petits gestes journaliers peuvent générer de grands effets.
11. Agissons pour notre futur! Vufflens pour le climat!
12. A Vufflens, on va de l'avant !
13. Vufflens-la-Vie
14. le PECC: des solutions locales pour un désordre global.
15. Vuff-lent à la détente! (merci pour ce questionnaire, mieux vaut tard que jamais!)
16. Protégeons le futur au lieu de protéger les acquis du passé
17. Pour l'avenir de vos enfants et petits-enfants
18. Tous ensemble Pour un Engagement Climatique Citoyen
19. Tous ensemble pérennisons la qualité de vie de notre village !
20. unis pour le climat

21. adhérer au pecc c'est impec 3,2,1... pecc
22. Moins c'est mieux :)
23. Soyez imPECC
24. -
25. Vufflens la Verte
26. Il fait bon vivre à Vufflens
27. Vufflens pour nous
28. Vufflens-la-Ville, près des villes mais proche de la nature
29. Sans toi ? pas de plan climat ! une autre energie pour améliorer nos vies pas à pas en route avec le plan climat
30. Bien vivre à Vufflens grâce à vous
31. œuvrons tous pour l'énergie et le climat



Annexe 7 – Données supplémentaires sur l'agriculture et la gestion des eaux et des forêts

à Vufflens-la-Ville

<p><i>Agriculture</i></p>	<p>Aujourd'hui, 7 à 8 exploitants exercent une activité agricole sur le territoire, généralement des grandes cultures et un peu de vigne. Une ferme fait de l'élevage de bovins et une autre s'occupe de chevaux.</p>
<p><i>Forêts</i></p>	<p>La forêt de Vufflens-la-Ville couvre 130 hectares sur le territoire communal et est gérée par "La Forestière", société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers basée à Echandens.</p>
<p><i>Eaux</i></p>	<p>Eau potable</p> <p>Auparavant, l'eau potable du village provenait de sources situées dans les environs de Vufflens-la-Ville. La sécurité de l'approvisionnement en eau potable n'était toutefois pas suffisante en raison du tarissement périodique de celles-ci et de leur qualité fluctuante, ou en raison de la pression insuffisante du réseau dans le haut du village. Dans le cadre de recherches menées en 2004, une source d'eau a été découverte au lieu-dit "En les Isles". Les quantités disponibles s'étant avérées suffisantes pour une population de 2'000 habitants, une entente pour la création d'un réseau d'eau potable commun, l'EIEVMV, a été conclue avec les communes de Mex et Villars-Ste-Croix. Ce projet a été terminé au printemps 2004 et permet désormais d'alimenter les habitants des trois villages.</p> <p>Eaux claires et eaux usées</p> <p>Pour ce qui est des eaux usées et des eaux claires, Vufflens-la-Ville s'est assuré la collaboration d'un bureau spécialisé pour l'entretien du réseau de canalisations et la conformité de celui-ci.</p> <p>L'association AIEV (Association intercommunale d'épuration des eaux usées de Vufflens-la-Ville et environs) a pour but de transporter les eaux usées au moyen des collecteurs et d'épurer les eaux des communes membres grâce à la STEP située sur la commune de Bremblens près du Moulin du Choc.</p>

Communes membres de l'AIEV :

Les communes membres de l'AIEV sont Aclens, Bremblens, Gollion, Mex, Romanel-sur-Morges, Vufflens-la-ville et St-Saphorin-sur-Morges (Commune d'Echichens).

Les charges annuelles sont réparties entre les communes en fonction du nombre des équivalents-habitants (EH) propres à chacune d'entre elles. Les charges prévues en 2023 pour notre commune sont de CHF 167'559, soit 1'531 équivalents-habitants (EH). Soit une augmentation d'environ 25%.

Actions pour 2023 :

- L'installation de panneaux photovoltaïques va, sous réserve de livraison, être effectuée en 2023. La surface prévue est de 200 m².

- Les eaux usées sont encore trop « polluées » par les eaux « claires » provenant de la vétusté ou du manque de séparatifs. Cette « pollution » est d'environ 30%. Un état précis de la situation va être établi par l'AIEV.

Enjeux pour l'AIEV :

- La STEP a été construite en 1989, il y a une trentaine d'années. Elle a subi des transformations importantes en 2009, comprenant notamment l'aménagement d'un « digesteur » destiné à décomposer les matières organiques des boues d'épuration ; les gaz produits par ce processus permettent d'actionner une petite turbine électrique qui produit une partie de l'énergie consommée localement. Le réseau d'eaux usées et la STEP doivent être entretenus, afin de maintenir leurs valeurs et assurer le traitement de l'eau de manière efficiente.

- Concernant les rejets de la STEP dans la Venoge, les normes légales sont respectées. Toutefois, la nitrification – c'est-à-dire la transformation biologique de l'ammoniaque toxique en nitrates – cause quelques soucis.

- Le traitement de micropolluants représente un défi qu'il faudra relever : allons-nous réaliser un regroupement - à l'instar d'autres communes – pour réaliser une STEP plus importante ou les eaux usées d'autres communes seront-elles acheminées dans notre STEP afin de répartir les coûts ou poursuivre dans une même configuration que celle actuelle ? La stratégie du futur n'est pas encore définie.

